

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA PRÉSIDE L'OUVERTURE DES TRAVAUX DU COLLOQUE INTITULÉ  
«L'INFORMATION ET LA PRÉSERVATION DE  
LA MÉMOIRE... ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉ POUR  
LA CONSOLIDATION DE LA DÉFENSE NATIONALE»

Page 2

**IMMIGRATION**

**BERLIN PRÉPARE  
UN SYSTÈME  
À POINTS INSPIRÉ  
DU MODÈLE  
CANADIEN**

Page 2

ISSN : 1112-7449

**MIDI**



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4645 | Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**DÉCÈS**

**LE MOUDJAHID ET  
ANCIEN DIPLOMATE  
OTHMANE SAÂDI  
DÉCÉDÉ  
À L'ÂGE DE 92 ANS**

Page 3

**LE GOUVERNEMENT SE REUNIT A TISSEMSILT**

**LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT  
COMPLÉMENTAIRE DE LA WILAYA  
AU MENU**

Page 3



**ANP**

**9 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN  
AUX GROUPES TERRORISTES  
ARRÊTÉS EN UNE SEMAINE**

Page 3

**TRIBUNAL DE DAR EL BEIDA**

**20 ANS DE PRISON FERME  
REQUISES À L'ENCONTRE  
DU TERRORISTE MOHAMED  
ZITOUT**

Page 3

**SOUS LE SCEAU DU RENOUVEAU  
ET DE LA MODERNITÉ**

**L'APS FÊTE SES 61 ANS**

Page 4

**MONDIAL 2022 AU QATAR : TUNISIE 1-0 FRANCE**



**MALGRÉ LA VICTOIRE ,  
LE MIRACLE N'A PAS  
EU LIEU**

Page 14

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA PRÉSIDE L'OUVERTURE DES TRAVAUX DU COLLOQUE INTITULÉ

## « L'information et la préservation de la mémoire... engagement et responsabilité pour la consolidation de la Défense nationale »

La Direction de l'Information et de la Communication de l'État-Major de l'Armée Nationale Populaire a organisé hier, mercredi 30 novembre 2022 au Cercle National de l'Armée, un colloque intitulé: «L'information et la préservation de la mémoire... engagement et responsabilité pour la consolidation de la Défense nationale.»

Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'État-Major de l'Armée Nationale Populaire a présidé l'ouverture des travaux de ce colloque, en présence du Ministre des Affaires Étrangères et de la Communauté Nationale Établie à l'Étrangers, des Commandants des Forces et de la Gendarmerie Nationale, du Commandant de la 1<sup>re</sup> Région Militaire, des Chefs de Départements, des Directeurs et Chefs de Services Centraux du Ministère de la Défense Nationale et de l'État-Major de l'Armée Nationale Populaire, ainsi que de



personnalités nationales et de responsables de structures et établissements de médias nationaux.

À l'entame de ce colloque et après avoir écouté l'Hymne National, Monsieur le Général d'Armée Saïd CHANEGRIHA a prononcé une allocution à travers laquelle il a souhaité la bienvenue aux participants, avant de souligner que l'organisation de ce colloque, qui coïncide avec les festivités commémoratives du 60<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de notre indépendance nationale et du 68<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution de Libération Nationale, ayant connu l'organisation d'un grand défilé militaire et du 31<sup>e</sup> Sommet de la Ligue Arabe, reflète l'attachement indéfectible de l'Algérie nouvelle à son illustre histoire : «Ce colloque intitulé : l'information et la préservation de la mémoire: engagement et responsabilité pour la consolidation de la défense nationale, coïncide avec les festivités commémoratives du 60<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de notre indépendance nationale, en ce mois de Novembre sacré, mois de la Glorieuse Révolution, qui a libéré le peuple algérien du joug du colonialisme barbare, annoncé une nouvelle ère pour notre Nation, et rassemblé les Algériens autour d'une seule cause : recouvrer la liberté et s'affranchir de la sujétion, en donnant les plus illustres images de bravoure, de sacrifice et d'abnégation. Inspiré par cette glorieuse histoire, à l'ère de l'Algérie nouvelle, dont les contours ont été tracés par Monsieur le président de la

République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, notre pays a marqué cette soixantième année d'indépendance par l'organisation d'un important défilé militaire.» Tout comme il a remémoré la symbolique du lieu et de la date, en abritant à l'occasion de la célébration du 68<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution de Libération, un grand événement arabe, à savoir «les travaux du 31<sup>e</sup> Sommet de la Ligue Arabe, un Sommet mémorable à plus d'un titre, aussi bien sur le plan de la représentativité que sur le plan des décisions historiques qu'il a adoptées, reflétant ainsi notre attachement indéfectible à notre illustre histoire.» Monsieur le Général d'Armée a souligné que notre pays est parfaitement conscient et œuvre à combattre cette pensée toxique et à annihiler son effet en accordant une importance majeure au dossier de la mémoire en tant que pilier intrinsèque de l'édification de l'Algérie nouvelle, notamment à travers l'ensemble des décisions qui témoignent de nos valeurs authentiques et de notre attachement à notre identité et notre illustre histoire:

«Notre pays en est parfaitement conscient et œuvre à combattre cette pensée toxique et à annihiler son effet. Dans ce contexte, Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale accorde une importance majeure au dossier de la mémoire en tant que pilier intrinsèque de l'édification de l'Algérie nouvelle, notamment à l'aune des intentions malsaines

ciblant la mémoire nationale de la Nation algérienne.» Dans ce sens, Monsieur le président de la République réitère, à chaque occasion, «le devoir de la préserver et de lui accorder l'attention et l'intérêt qui lui sont dus, à l'image des efforts visant à rapatrier les dépouilles des Chouhada des résistances populaires du Musée de l'Homme de Paris et les entermer dans la terre pour laquelle ils se sont sacrifiés en martyrs, institutionnalisant le 08 Mai de chaque année Journée Nationale de la Mémoire et décrétant une minute de silence commémorant les Massacres du 17 octobre 1961 sans omettre le lancement de la chaîne E-dhakira, tout en accordant un intérêt particulier aux événements nationaux. Toutes ces actions reflètent la plus noble image de loyauté et de fidélité envers le sacrifice de millions de Chouhada et témoignent de nos valeurs authentiques et de notre attachement à notre identité et notre illustre histoire.»

A l'issue Monsieur le Général d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire a annoncé l'ouverture officielle de ce colloque. Les travaux de cet événement scientifique se sont poursuivis par une allocution d'ouverture prononcée par Monsieur le Directeur de l'Information et de la Communication de l'État-Major de l'Armée Nationale Populaire, intitulée : «Le rôle de l'information nationale et les efforts de l'Armée Nationale Populaire dans l'ancrage des valeurs de la mémoire nationale pour la consolidation de la Défense nationale». Par la suite l'assistance a regardé un film documentaire sur le thème de la conférence qui a été suivie de trois conférences animées par des professeurs universitaires et des experts dans le domaine de l'histoire et de l'information mettant la lumière sur «l'importance de la mémoire nationale dans la préservation de l'État-Nation et remporter les enjeux actuels et les défis futurs», «la responsabilité des médias dans l'ancrage des valeurs de la mémoire nationale pour renforcer la défense nationale» et «l'Information de la mémoire... Approche prospective dans l'édification de la conscience collective». Ces conférences ont été marquées par une forte interaction des participants qui ont contribué, à travers les débats, à enrichir le thème du colloque.

### PÉTROLE

## Léger rebond enregistré

Les prix du pétrole ont réussi mercredi un petit rebond, après avoir évolué de manière dispersée la veille. Le Brent affiche 84.77 dollars les 159 litres de l'or noir, enregistrant ainsi une hausse de 1.28%.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) qui se réunit le 4 décembre prochain avec ses alliés de l'OPEP+ va procéder à une nouvelle évaluation de la situation et les spéculations quant à une décision de réduction de la production destinée à contrer la faiblesse du marché prennent de l'ampleur. Selon des membres du cartel, cités par le Wall Street Journal sous couvert d'anonymat, le groupe s'orienterait bien vers un statu quo. S'y ajoute l'approche de l'entrée en vigueur de l'embargo européen sur le pétrole russe qui contribuait à maintenir le marché sous tension. En effet, malgré plusieurs semaines de discussions, l'Union européenne n'a pas encore dégagé de consensus concernant le prix plafond qui doit être appliqué aux exportations russes. « S'ils ne parviennent pas à s'entendre » sur un prix, « ce serait un facteur de baisse des cours car cela permettrait à la Russie de continuer à vendre à la Chine et l'Indes sans aucune contrainte », a souligné Robert Yawger, analyste. Une chose est sûre : les 27 s'essayeront à un délicat exercice d'équilibriste : tomber d'accord sur un prix suffisamment bas pour heurter les rentrées d'argent russes, qui permettent à la Russie de financer sa guerre, sans pour autant priver le marché mondial de tout l'or noir russe, ce qui ferait dangereusement flamber les prix de l'Énergie.

### IMMIGRATION

## Berlin prépare un système à points inspiré du modèle canadien

Face à la pénurie de main-d'oeuvre, le gouvernement allemand s'est accordé, hier mercredi, sur un cadre législatif pour mettre en place un système à points inspiré du modèle canadien pour attirer des étrangers non européens.

Selon le document publié à l'issue du conseil des ministres, des ressortissants non européens dotés d'un bon potentiel doivent pouvoir séjourner en Allemagne pour chercher un emploi.

Un étranger qui parle allemand, a de l'expérience dans les métiers spécialisés qui manquent de bras dans le domaine Médical, mais aussi dans la Gastronomie ou le secteur Numérique par exemple doit

pouvoir séjourner en Allemagne jusqu'à un an pour chercher du travail et être embauché à l'essai. « Il faut que nous attirions des travailleurs spécialisés et que nous acceptions l'immigration », a martelé le ministre allemand du Travail, Hubertus Heil. Son ministère a la main sur l'élaboration de cette nouvelle « loi pour l'immigration de main-d'oeuvre spécialisée » qui sera présentée dans les prochains mois. La première économie européenne est, comme nombre d'autres pays occidentaux --telle la France qui prévoit de créer un titre de séjour « métier en tension »--, confrontée à un manque de travailleurs dans certains secteurs. Sa démographie

particulièrement vieillissante menace en outre son potentiel de croissance dans les années à venir, estiment les experts. Berlin compte également attirer les étrangers pour qu'ils viennent étudier en Allemagne. « Nous voulons unir nos forces pour que les gens veuillent venir chez nous pour y vivre et travailler », a déclaré la secrétaire d'État à la migration et l'intégration, Reem Alabali-Radovan.

Le patronat allemand s'est félicité de ce projet de réforme. « De l'avis des entreprises, c'est le chemin qu'il faut suivre », a déclaré Achim Dercks, directeur adjoint de la Fédération allemande des chambres de Commerce et d'Industrie (DIHK).

LE GOUVERNEMENT SE RÉUNIT À TISSEMSILT

# Le programme de développement complémentaire de la wilaya au menu



La réunion du gouvernement consacrée au programme de développement de la wilaya de Tissemsilt a débuté hier mercredi, sous la présidence du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane.

LAKHDARI BRAHIM

L'ordre du jour de la réunion du gouvernement, qui se tient au siège de la wilaya de Tissemsilt, sera consacré à l'étude et à la discussion de la feuille de route pour la mise en œuvre du programme complémentaire de développement adopté par le Conseil des ministres, dimanche dernier. Le prési-

dent de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné au Gouvernement, lors du Conseil des ministres de dimanche dernier, de tenir sa réunion sur le programme complémentaire de développement de Tissemsilt, mercredi, dans cette wilaya et d'entamer sa mise en œuvre sur le terrain, et ce après l'approbation du Conseil des ministres.

Le président de la République a souligné qu'au cours de ce Conseil du gouvernement, «un certain nombre de points doivent être pris en compte, notamment l'accélération de l'achèvement des travaux de la ligne ferroviaire reliant Tissemsilt et Boughezoul et l'initiation des travaux de réhabilitation des routes reliant la wilaya de Tissemsilt avec d'autres wilayas avec l'approbation du projet de la double voie de la route

nationale n° 14 reliant la wilaya de Tissemsilt à Khemis Miliana dans la wilaya d'Aïn Defla sur une distance de 84 km, en plus de son réaménagement.» Il a également instruit le gouvernement de prendre en compte, lors de cette rencontre, la question du «renforcement du programme de construction rurale de la wilaya en adéquation avec son caractère agricole et touristique, avec l'attribution d'assiettes foncières pour permettre aux familles de retrouver les métiers d'artisanat réputés de la région.» Cette réunion du gouvernement à Tissemsilt est la deuxième du genre à se tenir hors de la capitale. «La wilaya de Khenchela avait accueilli une réunion similaire, le 12 décembre 2021, consacrée au programme de développement complémentaire de cette wilaya», rappelle-t-on.

L.B.

## Lamamra reçoit le nouvel ambassadeur du Venezuela et le nouveau représentant du HCR

«Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a reçu, mardi, le nouvel ambassadeur de la République du Venezuela, Juan Bautista Arias Palacio, qui lui a remis les copies des lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur auprès de l'Algérie, ainsi que le nouveau représentant du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Alistair Bolton», indique

mercredi un communiqué du ministère. La rencontre avec le nouvel ambassadeur du Venezuela était une opportunité pour évoquer «les relations historiques entre les deux pays et les moyens de les renforcer en concrétisation de la forte volonté des dirigeants des deux pays de construire un partenariat stratégique global», précise le communiqué. «M. Lamamra a reçu également le nouveau représentant du HCR qui lui a remis ses lettres d'accréditation

auprès de l'Algérie», ajoute la même source. A cette occasion, les deux parties ont évoqué la coopération entre l'Algérie et le HCR et les moyens de la promouvoir notamment pour répondre aux besoins des réfugiés sahraouis en Algérie. À l'issue de la rencontre, M. Lamamra a exprimé ses vœux de succès et de réussite à ses deux invités, affirmant que «toutes les facilités nécessaires leur seront assurées.»

R.N.

ANP

## 9 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

«9 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans des opérations distinctes à travers le territoire national, durant la semaine dernière», selon un bilan opérationnel publié mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté 9 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national», souligne le bilan pour la période du 23 au 29 novembre 2022.

Selon la même source, «des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité, ont mis en échec des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues provenant des frontières de la Maroc, s'élevant à 3 quintaux et 55 kilogrammes de kif traité» lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires. Ces opérations menées dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, ont permis également l'arrestation de 62 narcotrafiquants et la saisie de (116940) comprimés psychotropes. À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf, des détachements de l'ANP «ont intercepté 312 individus et saisi que 1 pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munition, 29 véhicules, 264 groupes électrogènes, 111 marteaux piqueurs, 1 détecteur de métaux, ainsi que des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite», ajoute le bilan. Le bilan fait également état de l'arrestation de 21 autres individus et la saisie de «4 fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 92 tonnes, ainsi que 26941 paquets de tabacs et 28099 unités de diverses boissons» lors d'opérations distinctes à travers le territoire national. Dans le même contexte, «les Garde-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 24065 litres à Tébessa, Souk Ahras, El-Tarf et Tamanrasset, alors que 178 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.»

Ces opérations exécutées par des unités et des détachements de l'ANP ont abouti à «des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», souligne la même source.

R. N.

## Décès du moudjahid et ancien diplomate Othmane Saâdi à l'âge de 92 ans

«Le moudjahid, écrivain et ancien diplomate Othmane Saâdi est décédé à l'âge de 92 ans», a-t-on appris, mercredi, auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Né en 1930 à Tébessa, le défunt a rejoint très tôt le mouvement national. Il compte parmi les premiers diplômés de l'Institut Abdelhamid Ben Badis et fit partie des premières missions d'études en Orient où il activera plus tard dans les représentations du Front de libération nationale (FLN), notamment au Caire. Après l'indépendance, le défunt occupera plusieurs postes dans le corps diplomatique. Il a été élu membre de l'Assemblée populaire nationale et du Comité central du parti du FLN. Il a écrit plusieurs ouvrages et articles sur l'histoire, la langue et la culture. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a présenté, en cette douloureuse circonstance, «ses sincères condoléances et sa compassion à la famille du défunt, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder sa sainte miséricorde et de l'accueillir dans son vaste paradis, et de prêter à sa famille patience et réconfort.»

TRIBUNAL DE DAR EL BEIDA

## 20 ans de prison ferme requises à l'encontre du terroriste Mohamed Zitout

Le procureur général près Tribunal pénal de première instance de Dar El-Beïda (Alger) a requis mercredi une peine de 20 ans de prison ferme à l'encontre du terroriste Mohamed Larbi Zitout avec confirmation du mandat d'arrêt international émis à son encontre.

L'accusé est poursuivi pour «complot pour changer le régime en place» et «gestion d'un groupe terroriste subversif».

Dans le cadre de la même affaire, le procureur général a requis une peine de 15 ans de prison ferme contre les accusés Mustapha Kira et Hassan Bourras.

Les trois accusés sont poursuivis dans cette affaire pour «outrage à corps constitué, diffusion préméditée d'informations fallacieuses et calomnieuses, et apologie d'actes terroristes.»

SOUS LE SCEAU DU RENOUVEAU  
ET DE LA MODERNITÉ

## L'APS fête ses 61 ans

L'agence Algérie Presse Service (APS) fête jeudi son 61<sup>e</sup> anniversaire marqué cette année par le déploiement de nouveaux produits permettant de transmettre une information fiable et de qualité. Fondée le 1<sup>er</sup> décembre 1961, dans le sillage de la Guerre de libération nationale pour en être le porte-voix sur la scène médiatique internationale, l'APS n'a cessé depuis cette date de développer ses services pour s'adapter au processus d'édification du pays, tout en s'acquittant de sa mission de service public. Dans ce contexte, l'agence s'est inscrite dans la modernisation de ses différents services et la formation de son personnel afin de se mettre au diapason des évolutions dans le monde et des nouvelles technologies. Cette nouvelle approche s'est concrétisée à travers l'amélioration de la qualité des produits que l'agence propose à ses abonnés, s'agissant aussi bien de l'information que des contenus multimédia. Dans cette perspective, l'APS envisage de diversifier ses supports à travers l'élaboration d'une nouvelle plateforme de diffusion de contenus informatifs audiovisuels, plus réactive et mieux adaptée aux besoins des utilisateurs. L'agence compte également élargir ses supports médiatiques en procédant au lancement de la version espagnole de son site web, qui viendra s'ajouter à celles déjà existantes en langue arabe, en Tamazight dans ses trois déclinaisons (arabe, Tifinagh et latin), en anglais et en français. Sur un autre registre, et pour mieux réguler l'exercice du métier de ses journalistes, l'APS a élaboré une charte rédactionnelle avec pour objectif de définir les règles de conduite en matière d'intégrité, de crédibilité, de compétence et de professionnalisme. Cette charte est un véritable code de conduite de l'agencier, lui retraçant le mode opératoire de son activité quotidienne, un code d'éthique pour ses comportements envers son entourage intérieur et extérieur et un engagement envers l'agence pour préserver ses intérêts et défendre son image, et celle de l'Algérie. L'Agence nationale d'information poursuit, d'autre part, le programme de déploiement de ses directions régionales et projette un redéploiement de ses bureaux à l'étranger en adéquation avec les intérêts de l'Algérie dans le cadre d'une nouvelle stratégie. L'APS se dotera, en outre, d'un nouveau statut conformément à l'accord de principe du gouvernement à ce projet qui s'inscrit dans le cadre d'un plan de développement de l'agence en tant que média global. «*En effet, le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, avait fait part, à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'APS, du soutien de l'État aux efforts de développement de l'agence*», affirmant que des instructions ont été données pour la révision et l'actualisation de ses statuts. Par ailleurs, l'APS, dans le cadre de l'accomplissement de ses missions de service public, a toujours été au rendez-vous des grands événements comme ce fut le cas de la couverture médiatique des festivités marquant le 60<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale et ce à travers la publication d'une série d'articles, reportages et interviews ainsi que des photos, vidéos et infographies sur la Mémoire et les réalisations de l'Algérie indépendante. L'agence s'est également distinguée par sa couverture médiatique de la 19<sup>e</sup> édition des Jeux Méditerranéens d'Oran (25 juin-6 juillet) et de la 31<sup>e</sup> édition du Sommet arabe d'Alger (1 et 2 novembre). Cette expérience a été reconduite à l'occasion du Sommet arabe, tenu début novembre à Alger. Dans le volet coopération, l'APS a procédé à la signature de plusieurs accords d'échange et de mémorandums d'entente avec des agences de presse de plusieurs pays, dont l'Italie et la Croatie.

SAHARA OCCIDENTAL

# Ayachi appelle au renforcement de la communication pour contrecarrer la propagande marocaine

*Quelques jours avant l'ouverture de la 46<sup>e</sup> Conférence de la Coordination européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), prévue les 2 et 3 décembre à Berlin (Allemagne), Said Ayachi indique qu'outre les questions relatives aux droits humains, aux ressources naturelles et aux réfugiés, la communication sera « au centre des débats de la conférence pour contrecarrer la propagande marocaine ».*

ROSA CHAOUI

**S'**exprimant dans l'émission L'invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne, le président du Comité de solidarité avec le peuple sahraoui a insisté sur la nécessité de renforcer la communication pour dévoiler au monde entier les violations



des droits Humains et les tortures exercées par le Makhzen contre le peuple sahraoui.

Convaincu que « *la vérité finit toujours par rattraper le mensonge* », M. Ayachi énumère les récentes claques reçues par le Makhzen sur la scène internationale. Il cite, entre autres, le dépôt d'un recours par la Fédération des paysans français devant le Conseil d'État français contre le

Maroc pour concurrence déloyale et exploitation illégale des terres sahraouies. Appelant la communauté internationale à « *sortir de l'inertie et à assumer ses responsabilités* », l'invité de la Chaîne 3 dénonce les manœuvres marocaines consistant à empêcher les représentants de l'ONU d'accomplir leur mission au Sahara occidental.

R.C.

SANTÉ PUBLIQUE

## Vers l'abandon du service civil

KAMAL HAMED

Le système national de Santé publique est fortement décrié. Il souffre en effet d'incommensurables maux. D'où les appels, sans cesse croissants, sur la nécessité d'introduire des réformes profondes à même de le redynamiser et de le mettre au diapason des besoins de la société. Les autorités semblent dans ce cadre, avoir sérieusement pris la pleine mesure de cette doléance, devenue hélas une urgence même. Des promesses sont faites et des engagements sont avancés. Dans ce sens il y'a un dossier qui est revenu sur le devant de la scène. En vérité la question du service civil, puisque c'est de cela qu'il s'agit, n'a jamais déserté le débat. Les professionnels de la santé, notamment les syndicats, n'ont eu de cesse de clamer haut et fort l'impérieuse nécessité sinon de mettre fin à ce système du moins de le réformer radicalement. Une question qui a été, de nouveau, remise sur la table des discussions entre les autorités et les syndicats. En effet, à la faveur de l'audience accordée par le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, au Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), le dossier du service civil a été évoqué. Le SNPSP, à l'instar d'autres syndicats a demandé à ce que le service civil soit abrogé. Une revendication qui n'a pas été rejetée par la tutelle puisque, selon ce qui a filtré de cette rencontre, le ministre de la Santé a indiqué à ses interlocuteurs que ce dossier est actuellement en examen. Sans plus de précisions, mais tout porte à croire qu'il y aura du nouveau bientôt. Rappelons à ce propos que le prédécesseur d'Abdelhak Saihi, Abderahmane Benbouzid, a été on ne peut

plus claire sur cette question. Le service civil des médecins spécialistes a « *trop duré et à montré ses limites sur le terrain* » a indiqué Benbouzid il y'a un peu plus d'une année. « *Cette mesure (service civile) a montré ses limites et, sur le terrain, elle n'a pas abouti aux résultats souhaités, c'est-à-dire développer une médecine de qualité dans les régions* », a souligné le Pr. Benbouzid. Par régions, Benbouzid, fait allusion au sud du pays et aux hauts plateaux puisque c'est dans ces deux régions que sont affectés les médecins spécialistes pour effectuer leur service civil, « *on comprend que le président de la République a écouté la demande de beaucoup qui, depuis plus de trente ans, disent que le service civil est une mesure exceptionnelle – moi-même je l'avais écrit dans un papier – qui a trop duré.* »

Le ministre de la Santé a rappelé que maintenant, le service civil n'est plus obligatoire et le président de la République a bien signifié que tout médecin spécialiste qui souhaite travailler dans le Sud sera accompagné de mesures incitatives, notamment salariales, sociales et professionnelles. Et à ce propos Mohamed Yousfi, président du Syndicat des spécialistes de la santé publique, a lui aussi exigé l'abrogation du service civil. « *Nous attendons toujours la concrétisation des mesures incitatives (...), dont la révision du statut particulier pour encourager le praticien spécialiste à ne pas quitter le santé publique et l'abrogation du service civil* », a déclaré M. Yousfi se félicitant, par la même occasion, de « *la volonté politique pour prendre en charge* » leur dossier.

K. H.

INTEMPÉRIES

## Routes fermées dans plusieurs wilayas

L'hiver est bien là, les pluies et les neiges qui caractérisent cette saison sont bien présents, avec les changements météorologiques, les routes algériennes deviennent plus dangereuses et les services de Gendarmerie nationale et de Protection civile s'attellent à fluidifier au mieux le trafic routier, mais parfois la météo a raison de ce dernier, ce qui rend même les routes impraticables. Le Centre d'Information et de Coordination de la Gendarmerie Nationale a fait savoir ce mercredi 30 novembre 2022, que plusieurs routes sont fermées en raison des perturbations météorologiques dans certaines wilayas, en appelant les conducteurs à faire preuve de prudence sur les routes.

Pour commencer, du côté d'Alger, l'autoroute du sud au niveau de Chéraga jusqu'à Ben Aknoun, la direction de Dar El Beida connaît une circulation très dense en raison d'un trafic important.

La Gendarmerie Nationale a également indiqué que « *la route nationale n°33 reliant Tizi Ouzou et Bouira est fermée en raison de l'accumulation de neige. Et ce au niveau de Tikjeda dans la commune d'Al Asnam.* » Mais aussi la Route Nationale n°15 reliant les wilayas de Bouira et Tizi Ouzou, plus exactement au niveau du col de Tirourda dans la commune d'Iferhounen. D'autre part, le glissement de terrain a entraîné la fermeture de la route nationale n° 128 reliant Draa Ben Kheda et Boghni, plus exactement au niveau de la commune de Tirmatine.

R.N.

DU NOUVEAU À AIR ALGÉRIE

# Prolongement de la validité des billets arrivés à expiration

*La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, hier mercredi, du nouveau concernant le prolongement de la validité des billets arrivés à expiration. En effet, Air Algérie a annoncé l'allongement du délai de traitement des demandes d'activation de billets ou de bons de voyage.*

PAR IDIR AMMOUR

La procédure signifie également des billets non utilisés en raison des répercussions de la pandémie. Entretiens, Air Algérie a indiqué que «le processus de traitement a été prolongé jusqu'au 31 mars, via le lien [www.airalgerie.dz](https://www.airalgerie.dz). Les demandes des clients seront traitées en « quelques jours » après leur enregistrement sur le site», précise la compagnie nationale.

Dans un autre volet, Air Algérie a annoncé aussi le lancement de tarifs promotionnels, aller simple vers de nombreuses destinations. Air Algérie précise que «cette offre concerne des vols réguliers au départ de destinations internationales



vers l'Algérie.» Il s'agit de : Bruxelles-Algérie à partir de 150 euros. Genève-Algérie à partir de 148 CHF. Francfort-Algérie à partir de 150 euros. Rome-Algérie à partir de 157 euros. Milan-Algérie à partir de 151 euros. Londres-Algérie à partir de 135 GBP. Tunisie-Algérie à partir de 239 TND. Moscou-Algérie à partir de 186 euros. Quant aux vols à partir de la France les prix sont comme suit : Marseille-Chlef à partir de 99 euros. Bordeaux-Oran à partir de 99 euros. Toulouse-Alger à partir de 99 euros. Monopoly-Oran à partir de 99 euros. Lyon-Biskra à partir de 109 euros.

Nice-Constantine à partir de 109 euros. Paris Charles de Gaulle - Vallée à partir de 129 euros. Paris Orly-Biskra à partir de 129 euros. Metz-Algérie à partir de 129 euros. «Il existe également d'autres destinations disponibles», indique Air Algérie dans son communiqué. Parallèlement, Air Algérie a précisé que «ces billets sont disponibles en ligne sur le site de la compagnie.» À travers l'application Air Algérie, au niveau du réseau de points de vente de la compagnie et au niveau du réseau des agences de voyages partenaires.

I. A.

ACCORD SIGNÉ ENTRE L'AAPI ET LE GROUPE STELLANTIS

## Une étape importante dans la concrétisation du projet FIAT en Algérie

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a affirmé, mardi à Alger, que «la signature de l'accord d'investissement entre le Groupe STELLANTIS et l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) constituait une étape importante dans la concrétisation du projet de construction des véhicules par le Groupe italien.»

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de signature de l'accord d'investissement entre le Groupe STELLANTIS et l'AAPI, le ministre a indiqué que «cet accord amorce la fin d'une étape importante dans la concrétisation du projet de construction des véhicules par le groupe italien, après l'accord cadre signé le 13 octobre dernier, entre le ministère de l'Industrie et le Groupe STELLANTIS.»

Le ministre a ajouté que l'«accord signé entre l'AAPI et STELLANTIS permet la réalisation de l'infrastructure de l'usine et son équipement, ainsi que la souscription au cahier des charges relatif à l'exercice de l'activité de construction des véhicules publié en vertu du décret exécutif n° 22-384», a ajouté le ministre.

M. Zeghdar a affirmé la détermination de l'État à concrétiser ce projet en vue de développer la filière de construction de véhicules au niveau local à travers de véritables projets de construction. Il a également souligné l'adhésion de l'usine italienne à la stratégie tracée par l'État en la matière. Le Groupe a accepté de relever le défi d'atteindre les taux d'intégration imposés qui nécessitent, ajoute le ministre, «la mobilisation d'un grand nombre d'entreprises industrielles qui se chargeront d'approvisionner la construction

automobile en différents entrants et de contribuer ainsi à diversification de l'économie nationale et à l'augmentation du taux de participation de l'industrie au Produit intérieur brut (PIB).»

Dans ce contexte, M. Zaghdar a réaffirmé l'attachement du secteur de l'Industrie à accompagner les véritables projets industriels créateurs de richesses et à contribuer à la chaîne de valeurs de la filière de construction automobile, appelant les investisseurs industriels à adhérer à la stratégie de développement de cette filière. M. Zaghdar a indiqué avoir pris «connaissance, lors de sa visite dans la wilaya de Sétif, de la capacité des entreprises algériennes à adhérer à la stratégie de construction et à augmenter le taux d'intégration. Le ministre a fait part de la disponibilité du groupe automobile STELLANTIS à prendre en charge la formation de la main d'œuvre qualifiée, à la faveur de la conclusion d'un accord de coopération dans ce domaine, conformément aux clauses du cahier des charges inhérentes au transfert technologique.»

Il a souligné que «l'année 2023 marquera le lancement effectif de l'industrie automobile (voitures, camions, bus) en Algérie, précisant que plusieurs dossiers ont été déposés au niveau du ministère. Ces derniers seront examinés par la commission installée mardi», a-t-il ajouté. Pour sa part, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a estimé que «la signature de l'accord d'investissement avec le groupe Stellantis constitue une nouvelle étape marquant le lancement effectif du projet, affirmant que ce projet qui permettra «d'asseoir les fondements

d'une véritable industrie automobile, représente un investissement structuré visant à créer une grande dynamique économique et à renforcer le tissu industriel du pays.»

À cette occasion, M. Rekkache a souligné l'importance des engagements apportés par le groupe et qui s'inscrivent en droite ligne avec les nouvelles orientations contenues dans le programme du président de la République, visant à mettre en place une économie productive et diversifiée.

De son côté, le directeur exécutif des opérations Afrique et Moyen-Orient du groupe STELLANTIS, Samir Chorfan, a réitéré l'engagement du groupe à concrétiser ce projet et à adhérer à la stratégie mise en place par le Gouvernement pour la relance du secteur.

Il a estimé, dans ce sens, que la signature d'un accord d'investissement avec l'AAPI constituait une étape importante pour la concrétisation du projet de construction automobile de la marque italienne «FIAT» en Algérie.

«Le projet du groupe vise à développer la filière de fabrication automobile en Algérie et à atteindre un taux d'intégration locale de 30% dans un délai de 5 ans, mais aussi à contribuer à la transition technologique», a-t-il ajouté.

«L'usine, qui sera réalisée dans la région de Tafraoui (Oran), entrera en service avant la fin de l'année 2023, avec une capacité productive de 60.000 véhicules/an, avant d'atteindre les 90.000 unités par an», a-t-il dit, affirmant que la société fabriquera des véhicules modernes de la marque «Fiat» avec des normes internationales.

### ADJUDICATION DE TITRES MINIERS

#### 45 offres techniques en lice pour 19 sites miniers

L'Agence nationale des activités minières (ANAM) a déclaré éligibles 45 offres techniques sur les 50 reçues, dans le cadre de l'appel d'offres national et international pour la mise en adjudication de 19 permis miniers pour exploitation de plusieurs types de minéraux. La séance publique d'ouverture des plis s'est déroulée ce mercredi au siège du ministère de l'Énergie et des Mines.

«Lors d'un point de presse en marge de la cérémonie d'ouverture des plis, le président de l'ANAM, Smail El-Djouzi», a souligné que pour cet appel d'offre, il a été procédé au retrait de 71 cahiers des charges pour les 19 sites miniers répartis sur 13 wilayas.

«Parmi ces 19 sites miniers, il y a eu des soumissions pour 11 sites», a-t-il annoncé. Cette 53<sup>e</sup> session, concerne des sites miniers de marbre, sable siliceux, calcaire, granite, tuf, argile et sable, situés dans les wilayas de Tamarasset, Tébéssa, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, M'sila, Tlemcen, Mascara, Ouargla, Boumerdes, Khenchela, Souk Ahras, Mila et Relizane.

Les soumissionnaires des offres techniques déclarés éligibles, conformément aux dispositions du cahier des charges, ont été invités à déposer leurs offres financières le 20 décembre prochain.

À noter que l'ouverture des plis des offres techniques a eu lieu en séance publique, et en présence des soumissionnaires, d'un huissier de justice et des représentants de la presse nationale.

DU 5 AU 7 DÉCEMBRE PROCHAIN

#### L'Algérie abritera le 1<sup>er</sup> Congrès africain des start-ups

«L'Algérie abritera le 1<sup>er</sup> Congrès africain des start-ups du 5 au 7 décembre», a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère de l'Économie de la connaissance, des start-ups et des micro-entreprises.

«Organisé par le ministère au Centre international des conférences (CIC) «Abdellatif Rahal», le 1<sup>er</sup> Congrès africain des start-ups verra la participation de ministres africains, de représentants d'instances internationales et continentales concernées par le développement des start-ups et l'innovation, ainsi que des experts et des acteurs dans l'écosystème africain», ajoute le communiqué.

Première du genre, cette manifestation tend à «unifier les efforts gouvernementaux visant à renforcer le rôle des start-up en Afrique et à consacrer leur contribution au développement économique, à travers l'échange d'expertises entre pays autour des politiques générales élaborés à cet effet, ou en facilitant le déploiement des start-ups pour favoriser l'accès aux sources de financement régionaux et investir davantage dans l'espace africain.»

«Il est prévu aussi l'organisation d'une exposition des start-ups des différents pays africains, et des assises thématiques animées par des experts internationaux autour de plusieurs questions relatives aux problèmes rencontrés par les jeunes africains innovateurs et les moyens du continent dans le domaine numérique et l'avenir des affaires en Afrique», conclut le document.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville  
Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Laghouat  
Service du suivi des Marchés publics  
NIF: 099803019005331

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE  
MINIMUM  
N° : 39./2022**

La direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum pour :

**LOT 02 : achèvement des travaux de réseau d'assainissement de lotissement social 200 lot - commune de KHNEG.**

Les entreprises qualifiées catégorie 03 et plus en **TRAVAUX HYDRAULIQUE** activité principale, et qui remplissent les conditions des éligibilités dans l'article 05 dans le cahier de charges. Peut retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Laghouat cite gouatine - Service du suivi des Marchés publics.

L'offre contient : « dossier de candidature », « l'offre technique », « l'offre financière » chaque dossier doit contenir les pièces énumérées dans l'article 07-08 du cahier des charges

Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe séparée et bien fermée, et ne contient que la mention suivante :

« Dénomination de l'entreprise »

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum N° : .. /2022

**Pour Réalisation**

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres « Dossier de candidature »

L'offre technique est insérée dans une enveloppe séparée et bien fermée, et ne contient que la mention suivante :

« Dénomination de l'entreprise »

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum N° : .. /2022

**Pour Réalisation**

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres « Offre technique »

L'offre financière est insérée dans une enveloppe séparée et bien fermée, et ne contient que la mention suivante :

« Dénomination de l'entreprise »

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum N° : .. /2022

**Pour Réalisation**

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres « Offre financière »

Les trois dossiers ou offres doivent insérer dans une enveloppe séparée et bien fermée et ne contient que la mention suivante :  
A Monsieur le Directeur de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Laghouat cite gouatine

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum N° : .. /2022

**Pour Réalisation**

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis de l'appel d'offre dans le BOMOP ou dans la presse nationale.

Le jour de dépôt des offres c'est le dernier jour de la durée de préparation des offres et l'heure limite de dépôt des offres est fixé à 14h00.

Les soumissionnaires sont invités à y assister à la séance de l'ouverture des plis qui auront lieu le même jour de dépôt des offres à 14 h30 au siège de la direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Laghouat cite gouatine

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres +03 mois.

Midi Libre n° 4645 - Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022 - Anep 2216 023 541

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BATNA  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
NIF : 05714708178

**AVIS D'INFRUCTUOSITE**

Conformément à l'article N° 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des entreprises concernées par l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°40/22 lancé le: 14/11/2022 ANEP (2216022124) par la Direction des équipements publics de la wilaya de Batna en vue de :

Que le projet est déclaré infructueux comme suite :

N°	Intitule de l'opération	observation
01	OPERATION : ETUDE, SUIVI, REALISATION ET EQUIPEMENT DE 29 CANTINES SCOLAIRES PROJET : REALISATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE TYPE 200R A L'ECOLE CHUH MEBAREK-GOSBAT	Déclaré infructueux le seul soumissionnaire n'a pas eu le seuil de la note de pré qualification

Midi Libre n° 4645 - Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022 - Anep 2216 023 629

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
DE LA WILAYA DE BEJAIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL AVEC EXIGENCE  
DE CAPACITES MINIMALES  
N° 49 / 2022**

Un Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales Est Lancé Pour La : « Réalisation d'une École primaire type « D » au niveau du site des 3200 LLV à la commune de Oued Ghir, wilaya de Bejaia (cités d'habitat intégrées 2020)».

**LOT N°01: BLOC ENSEIGNEMENT, SANITAIRE + CLOTURE + LOGE GARDIEN.**

**LOT N°02: BLOC ADMINISTRATIF, LOGEMENT.**

**LOT N°03: CHAUFFAGE CENTRAL +EQUIPEMENT CHAUFFERIE**

**LOT N°04: VRD (ASSAINISSEMENT, L'AEP, AEU, DEP), AMENAGEMENT EXTERIEUR ET VOILES ET ECLAIRAGE EXTERIEUR.**

L'appel d'offres s'adresse à toutes les entreprises intéressées et titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.

**N.B :** toute entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et peut être retenue pour un ou plusieurs lots si elle est pré qualifiée techniquement et moins disante financièrement. L'évaluation technique se fera par ordre chronologique.

- L'entreprise doit disposer des moyens humains et matériels justifiés, pour chaque lot auquel elle soumissionne séparément (chaque lot avec des moyens différents)

**LOT N°01: Bloc Enseignement, sanitaire + Clôture + Loge Gardien.**

Entreprises qualifiées en activité principale Travaux Bâtiment ayant la Catégorie Trois (III) et plus disposant d'une attestation de bonne exécution de travaux de même nature d'un montant de : 40.000.000,00 DA accompagnée d'un procès verbal de réception définitive délivrée par un maître d'ouvrage public durant les sept (07) dernières années y compris l'année en cours, condition exigée et critère d'élimination.

**LOT N°02: Bloc Administratif, logement.**

Entreprises qualifiées en activité principale Travaux Bâtiment ayant la Catégorie Trois (III) et plus disposant d'une attestation de bonne exécution de travaux de même nature d'un montant de : 30.000.000,00 DA accompagnée d'un procès verbal de réception définitive délivrée par un maître d'ouvrage public durant les sept (07) dernières années y compris l'année en cours, condition exigée et critère d'élimination.

**LOT N°03 : Chauffage Central +Équipement Chaufferie**

Entreprises qualifiées en activité principale Travaux Bâtiment spécialisé en chauffage activité principale Catégorie Deux (II) et plus en cours de validité (code 333/3 327-335/3 522) disposant d'une attestation de bonne exécution de travaux de même nature d'un montant de : 3.000.000,00DA accompagnée d'un procès verbal de réception définitive, délivrée par un maître d'ouvrage public durant les sept (07) dernières années y compris l'année en cours, condition exigée et critère d'élimination

**LOT N°04: VRD (Assainissement, l'AEP, AEU, DEP), Aménagement Extérieur, Voiles et Eclairage extérieur.**

Entreprises qualifiées en activité principale Travaux Bâtiment ou travaux publics ayant la Catégorie Trois (III) et plus disposant d'une attestation de bonne exécution de travaux de même nature d'un montant de : 15.000.000,00DA accompagnée d'un procès verbal de réception définitive, délivrée par un maître d'ouvrage public durant les sept (07) dernières années y compris l'année en cours, condition exigée et critère d'élimination.

Les Entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges (Dossier de candidature +offre technique +offre financière) auprès de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia. (Maître de l'œuvre) Sis A la cite rabea bloc administratif 3ieme étage -w- Bejaia Téléphone fixe et faxe N° 034.12.97.63 et 034.12.97.36.

**A. LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :**

Déclaration de candidature -Déclaration de probité -Statut pour les sociétés.- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires, le cas échéant, des sous-traitants :

**1)-Capacités professionnelles :** Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.

**2)-Capacités financières :** -Moyens financiers justifiés par des bilans et les références bancaires.

**3)-Capacités techniques :** -Moyens humains et matériels et les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution avec les montants et procès verbal de réception définitive durant les sept (07) dernières années y compris l'année en cours.

- Liste des Moyens matériels : Matériels roulants (suivant mémoire technique justificatif signé et cacheté, accompagné des cartes grises et assurance).

-Le reste des matériels Suivant mémoire technique justificatif accompagné d'un rapport d'expertise datant de moins d'une année à la date d'ouverture des plis signé et cacheté.

-Liste des Moyens humains (mémoire technique justificatif avec diplômes et attestation d'affiliation auprès de la CNAS pour l'encadrement) signé et cacheté.

- Planning et délai global de réalisation.

**B- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :**

-Déclaration à souscrire -Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, un mémoire technique Justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15/247 du 16/09/2015-Le cahier des Charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

**C. L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :**

a)-La lettre de Soumission signée et datée.-b) Le cahier des prescriptions spéciales.-c) Clauses administratives-d) Clauses techniques générales -e) Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment renseigné - f) la décomposition du prix global et forfaitaire g)-le détail quantitatif et estimatif (DQE).

On attend du soumissionnaire qu'il examine toutes les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans les documents du dossier de candidature.

Le soumissionnaire assumera les risques de défaut de fourniture des renseignements exigés, de présentation d'une offre non conforme, à tout égard, aux exigences des documents du dossier de candidature.

Les offres devront parvenir à Monsieur le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia Bloc administratif 45 locaux Cité RABEA Bejaia, dans les Quinze (15) jours à compter de la 1ere parution du présent avis dans la presse nationale sous double enveloppes fermées et anonymes portant la mention :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 30 /2022 PORTANT : Réalisation d'une École primaire type « D » au niveau du site des 3200 LLV à la commune de Oued Ghir, wilaya de Bejaia (cités d'habitat intégrées 2020).

« AVEC INDICATION DU LOT CONCERNE »

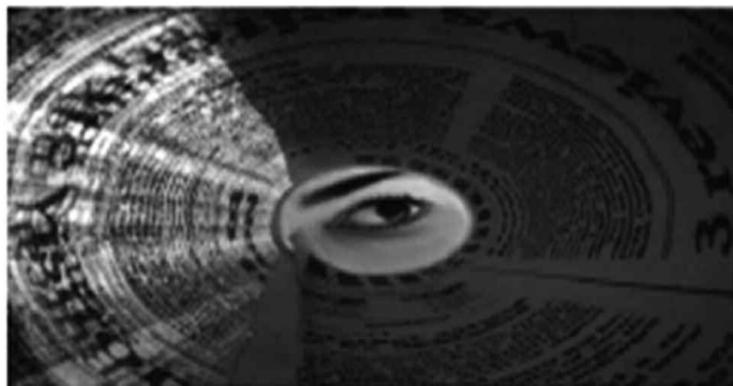
Le dernier délai de dépôt des offres est fixé après 15 jours de la date de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux à 12 H00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 90 jours augmentée de 15 jours, délai de préparation des offres.

L'ouverture des plis technique et financière se fera dans les Quinze (15) jours à compter de la 1ere parution du présent avis dans la presse nationale à 14 H00, en séance publique au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia.

Midi Libre n° 4645 - Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022 - Anep 2216 023 631

**MIDI**  
MIDI LIBRE



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

# MIDI

## CULTURE

ŒUVRE DE LA RÉALISATRICE ITALIENNE ELENA RUSCA

## Projection de deux documentaires à Alger sur le conflit sahraoui

*La réalisatrice et journaliste italienne Elena Rusca a présenté, mardi à Alger, deux documentaires sur le conflit sahraoui, dans le cadre de sa quête d'"apporter des témoignages réels" sur cette cause juste. La projection des deux films, au siège du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, a été suivie d'une conférence-débat animée par le directeur général de la région Amérique au ministère, Mohamed Berrah, en présence du moudjahid et ancien diplomate Mohamed Khelladi et du président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Saïd Ayachi.*



11<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER

## 25 films animeront la compétition

ŒUVRE DE LA RÉALISATRICE ITALIENNE ELENA RUSCA

## Projection de deux documentaires à Alger sur le conflit sahraoui

La réalisatrice et journaliste italienne Elena Rusca a présenté, mardi à Alger, deux documentaires sur le conflit sahraoui, dans le cadre de sa quête d'"apporter des témoignages réels" sur cette cause juste.

La projection des deux films, au siège du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, a été suivie d'une conférence-débat animée par le directeur général de la région Amérique au ministère, Mohamed Berrah, en présence du moudjahid et ancien diplomate Mohamed Khelladi et du président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Saïd Ayachi.

Le premier film documentaire d'une vingtaine de minutes, intitulé "Sahara occidental - Un champ miné silencieux", réalisé en 2019, concerne le sujet des mines antipersonnel.

Il revient avec plusieurs témoignages, comme celui d'un responsable du service de la lutte antimines des Nations unies (UNMAS), sur le travail de "démunage humanitaire" effectué au Sahara occidental et les difficultés rencontrées pour assurer cette mission dans "l'un des territoires les plus pollués au monde par les mines", notamment après la violation du cessez-le-feu par le Maroc et la reprise de la guerre au



Sahara occidental. Durant ce court métrage, l'assistance a, notamment, appris l'existence de pas moins de 9 millions de mines et de vestiges de guerre au Sahara occidental. Un territoire dans lequel l'UNMAS et plusieurs associations déploient d'importants efforts pour permettre à la population sahraoui de se déplacer sans danger.

Le deuxième documentaire, intitulé "Sahara occidental : normalisation de l'anormal", réalisé en février 2022, revient sur la situation humanitaire qui prévaut dans les camps de réfugiés sahraouis

après la pandémie de Covid-19. Le public a, entre autres, pu découvrir que l'aide humanitaire internationale a baissé d'environ 44% durant la crise sanitaire et que pas moins de 39 pays exploitent illégalement les ressources naturelles du Sahara occidental. Elena Rusca, qui est également défenseuse des droits humains, a indiqué que ces deux documentaires réalisés durant deux périodes différentes avaient pour but d'"apporter des témoignages réels" concernant ce dossier.

Elle a souligné que la situation qui prévaut actuellement au

Sahara occidental est due au lobbying opéré par les mêmes puissances qui exploitent les richesses du peuple sahraoui. A cet égard, elle a dit espérer qu'il y ait une réflexion au niveau international pour sensibiliser l'opinion publique sur la réalité du conflit dans ce territoire non autonome qui demeure la dernière colonie en Afrique. Pour sa part, le président du CNASPS, Saïd Ayachi, a rappelé le travail colossal consenti par les autorités algériennes pour apporter l'aide humanitaire nécessaire aux réfugiés sahraouis dans les camps.

DANS LE CADRE DU 60E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

## 16 œuvres théâtrales éligibles à l'aide publique

Seize œuvres théâtrales de 15 théâtres régionaux, en plus du Théâtre national algérien (TNA), ont été sélectionnées pour bénéficier de l'aide publique dans le cadre du programme culturel et artistique lancé par le ministère de la Culture et des Arts pour la célébration du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, indique un communiqué du ministère.

La commission chargée de la lecture et de la sélection des projets théâtraux, musicaux et lyriques a "reçu, le 8 septembre 2022, les 51 œuvres théâtrales conformes aux

thèmes et aux conditions du concours, déposées auprès de la Direction du développement et de la promotion des arts au ministère de la Culture et des Arts par 21 théâtres régionaux en plus du TNA", a précisé le communiqué. "Les membres de la commission se sont réunis et, après accord unanime des membres sur les éléments d'évaluation des œuvres et leur conformité dans la forme et en le fond, ont commencé l'examen de ces œuvres au cas par cas sur une période de plus de 45 jours, pour ensuite sélectionner 16 œuvres de 15 théâtres régio-

naux, en plus du TNA", poursuit le communiqué. Les œuvres sélectionnées bénéficieront d'une aide publique d'une valeur globale de 96.000.000 DA. Parmi les œuvres théâtrales retenues, figurent "El Mouhtached", (centre de détention) du Théâtre régional de Souk-Ahras, "Lalla Fatima N'Soumer" du Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou, "Le cadavre encerclé" du Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès, ainsi que "La fin d'hier (Le passé revient)" du Théâtre régional de Batna et le "Cèdre" du Théâtre régional Bachir-Zehaf de

Mascara, en plus du "Sous le siège" du Théâtre régional de Skikda et "Kahwat Al-Guelmi", du TNA Mahieddine-Bachtarzi. Le 3 août 2022, le ministère de la Culture et des Arts a ouvert la voie au TNA et aux théâtres régionaux pour nommer la candidature des œuvres théâtrales éligibles à l'aide publique selon les conditions préalablement annoncées dans le cadre de son programme culturel et artistique élaboré pour commémorer le 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale.

APS

### CONSIDÉRÉE COMME "UNE SOUPAPE DE SÉCURITÉ CONTRE LA RADICALISATION"

## Boughali appelle à ancrer la lecture au sein des générations

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a appelé, mardi à Alger, à ancrer la lecture au sein des générations étant "une soupape de sécurité contre la radicalisation et l'extrémisme", et un facteur de "civilisation et de progrès", indique un communiqué de l'APN.

Lors d'une conférence abritée par l'APN sur "l'état de la lecture en Algérie et son rôle dans la réalisation du décollage escompté", tenue en présence du président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, des membres du Gouvernement, de responsables d'établissements culturels, d'éditeurs et d'écrivains, M. Boughali a affirmé que le développement "auquel aspire le pays et qui figure dans le programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, repose essentiellement sur le développement de la ressource humaine", et dans lequel l'homme cultivé et ouvert sur le monde constitue la pierre angulaire.

"Nous ne pouvons réaliser le décollage ou tracer les contours de l'avenir sans ancrer la lecture au sein des générations", a-t-il poursuivi, estimant que la lecture était "la soupape de sécurité contre toute radicalisation ou extrémisme".

Et d'ajouter : "La lecture est un facteur essentiel dans la consécration des valeurs du dialogue et de respect de l'opinion d'autrui", estimant que "le rétablissement du rôle pionnier de la nation passe à travers la consécration de la lecture et l'élaboration de programmes sérieux".

Il a mis en garde, dans ce sens, contre le danger "des mutations résultant de l'évolution des connaissances et technologique, ainsi que ses formes de conflits et de concurrence qui se transforment en tentative de domination", affirmant que "l'Algérie, qui adopte aujourd'hui la voie de la réforme et du renouveau, est consciente que le progrès et le développement escomptés ne sont autres que le reflet d'un système efficace dans lequel la lecture et l'éducation du citoyen sont la pierre angulaire".

Lors de cette journée parlementaire, il a été procédé à la projection d'un documentaire sur la bibliothèque parlementaire et à la programmation de conférences sur différents thèmes relatifs à l'état de la lecture en Algérie, la numérisation, la révolution de l'information et autres.

Il a été procédé, en outre, à la distinction du romancier Azzedine Djellaoudji, qui a décroché récemment le prix Katara du roman arabe au Qatar.

M'HAMED ISSIAKHEM

## Un génie forgé dans la douleur

Avec son trait expressif et son style reconnaissable entre tous, M'hamed Issiakhem aura été un des noms indissociables de la peinture et de la culture algérienne qui ont brillé sur différents créneaux artistiques à une époque charnière d'affirmation et de consolidation de l'identité nationale.

Artiste accompli touchant à tous les domaines des arts plastiques, il avait également apporté sa touche, si particulière, qui en a inspiré tant d'autres, à des œuvres cinématographiques et littéraires.

Célèbre mondialement pour ses autoportraits et ses portraits, l'artiste surnommé "œil de lynx" par son ami de toujours, l'écrivain, poète et dramaturge Kateb Yacine, porte dans sa chaire et dans son œuvre les affres de la guerre et de la colonisation, qu'il n'a jamais cessé de restituer avec son style atypique, sa palette ancrée dans la terre et la souffrance, et des symboles puisant au plus profond de l'authenticité de la société.

L'Algérie, qui célèbre cette année le soixantenaire du recouvrement de son indépendance, compte de nombreux billets de banque et de timbres postaux, et une multitude de fresques murales qu'Issiakhem a réalisés, en plus d'avoir inspiré plusieurs générations d'artistes-peintres.

Fondateur de l'Union nationale des arts plastiques (Unap), il s'est aussi consacré un temps à l'enseignement, dans une Ecole des Beaux-Arts et de l'architecture dirigée par Bachir Yelles, et où son atelier de peinture faisait



concurrence à celui de Choukri Mesli.

Issiakhem était aussi dessinateur de presse et créateur de décors pour des films comme "La voie" ou "Poussières de juillet", réalisés pour la télévision algérienne avec Kateb Yacine.

Sa relation avec Kateb Yacine, qui remonte au début des années 1950, se traduisait souvent dans les œuvres de chacun d'eux par des poèmes et des textes illustrés ou des toiles agrémentées de poèmes manuscrits à l'exemple de la plaquette "Issiakhem, œil de lynx et les Américains, trente-cinq années de l'enfer d'un peintre". De nombreuses œuvres d'Issiakhem enrichissent aujourd'hui les collections des musées nationaux, à l'exemple de "Maternité", "Mère inconnue", "Vieillesse", "L'exode" ou encore "Les aveugles".

### Le génie créatif forgé dans le drame

Né en 1928 dans le village de Taboudoucht, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le défunt artiste avait

fait ses classes à la société des Beaux-arts d'Alger en 1947, avant de rejoindre l'Ecole des Beaux-arts d'Alger, puis celle de Paris.

A 16 ans, alors que sa famille s'était établie en 1931 à Relizane, il perd ses deux sœurs et son neveu, et se voit amputé du bras gauche, suite à la manipulation d'une grenade ramassée dans les camps militaires installés lors de la Seconde Guerre mondiale. Après le drame, Issiakhem vivra toute sa vie meurtri dans sa chaire et dans son âme, et son œuvre sera définitivement marquée du sceau de la douleur.

De l'enfer vécu par le peintre, Kateb Yacine dira avoir vu souvent Issiakhem travailler sur une toile pour la "détruire subitement (...) dans un suprême effort de tension créatrice", comme si toute son œuvre était "cette grenade qui n'a jamais fini d'explorer dans ses mains...".

De cette souffrance, la romancière et académicienne feu Assia Djebar dira qu'il a "peint avec la main qu'il avait perdue", alors

que son biographe et ami Benamar Mediène avait estimé qu'Issiakhem avait "trouvé son exutoire dans le grand nombre d'autoportraits sombres et dénués d'artifices esthétiques" qu'il a réalisés.

En 1980, M'hamed Issiakhem reçoit à Rome le premier Simba d'Or, une distinction de l'Unesco dédiée à l'art africain, avant de s'éteindre le 1<sup>er</sup> décembre 1985, laissant derrière lui un riche patrimoine aujourd'hui conservé au Musée national des Beaux-arts d'Alger et auquel s'ajoutent les nombreux tableaux détenus par des particuliers, des collectionneurs et des proches du peintre. Aujourd'hui, le style Issiakhem reste facilement reconnaissable et omniprésent dans l'enseignement des arts plastiques et dans les palettes d'un très grand nombre de plasticiens algériens.

En 2010, en commémoration des 25 ans de sa disparition, le Musée des arts modernes d'Alger lui dédie une exposition qui a attiré, en deux mois, plus de 30.000 visiteurs.

FESTIVAL DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE FÉMININE

## Vibrant hommage à la défunte artiste Sonia

Les participants à la 5e édition du Festival culturel national de la production théâtrale féminine, ouverte dimanche à Annaba en présence des autorités locales et d'artistes, ont rendu un vibrant hommage à la défunte artiste Sonia, de son vrai nom Sakina Mekkioui.

Projeté à l'occasion, un documentaire signé par le réalisateur Ali Aïssaoui a évoqué au travers, entre autres, de témoignages d'artistes et compagnons de route de

la défunte Sonia le parcours de cette grande artiste qui fut la commissaire de ce même festival et se distingua particulièrement par ses rôles dans les pièces "Fatma", "Les martyrs reviennent cette semaine", "Hadhria oua El Houas" et "Galou larab galou". L'hommage rendu à cet artiste a été marqué aussi par la présentation d'une pièce intitulée "Algérie" qui constitue un remix des œuvres dramatiques de Sonia et la peinture d'un grand portrait

de la défunte par Zakaria Art, un jeune plasticien d'Annaba. Des femmes artistes, dont la comédienne Ayda Kechoude, et des moudjahidates ont été également distinguées lors de la cérémonie d'ouverture du festival. Six pièces de troupes de Skikda, Annaba, Bouira, Sétif et Sidi Bel-Abbès rivaliseront durant les quatre jours du festival pour le prix Kelthoum du meilleur spectacle ainsi que pour les prix des meilleures interprétation, mise en

scène, scénographie, chorégraphie et musique. Organisé au théâtre Azzedine-Medjoubi sous l'égide de la ministre de la Culture et des Arts dans le cadre du soixantenaire de la Fête de l'indépendance, le festival prévoit également la tenue d'une conférence sur "le rôle de la femme durant la Révolution libératrice et la présentation de témoignages de moudjahidates de la wilaya d'Annaba".

11<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER

# 25 films animeront la compétition

Le Festival international du cinéma d'Alger (Fica), prévu du 2 au 10 décembre, après deux années d'absence due à la pandémie de coronavirus, a inscrit en compétition de sa 11<sup>e</sup> édition 25 films, entre longs et courts métrages et documentaires, ont annoncé les organisateurs.

Sixante films, dont 25 en compétition officielle, sont au programme de cette 11<sup>e</sup> édition qui sera ouverte avec le long métrage de Amer Fakhreddine "L'étranger", une coproduction palestino-syro-germano qatarie, alors que la clôture de ce grand rendez-vous annuel du cinéma, verra la projection du long métrage "La dernière reine d'Alger" de Damien Ounouri et Adila Bendimered, a déclaré la commissaire du Fica, Zahira Yahy, lors d'une rencontre avec la presse.

Les films algériens "Argu" (rêve !), de Omar Belkacem, "De nos frères blessés", de Cisterne Hélier, une coproduction algéro-franco-belge, qui revient sur le parcours de Fernand Iveton (1926-1957), militant anticolonialiste, exécuté à la guillotine durant la Révolution pour l'Indépendance de l'Algérie, sont en compétition dans la section Longs métrages, aux côtés de "Limbo" du Britannique Ben Sharrock, "Nameless" (les anonymes) du Rwandais Mutiganda Wa Nkunda, "The Perfect Patient", du Suédois Mikael Hafstrom et "200 mètres" du Palestinien, Ameen Nayfeh.

Dans la section des courts métrages, les films algériens "Il reviendra" de Youcef Mehsas, "Toute la nuit" de Fayçal Hammoum, "Bridge" de Shawki Boukef, "Tchebtchaq mari-kan" d'Amel Blidi et "Miss" (la



petite), réalisée par Amira Géhanne Khalfallah, seront en lice pour le podium avec, entre autres, "Do Not Feed the Pigeons" du Britannique Antonin Niclass, "Sard" de la Palestinienne, Zeina Ramadan, "Au plaisir, les ordures !" du Canadien Romain Dumond, "Anonymes" du Sénégalais Fama Reyane Sow.

Par ailleurs, et dans la section longs métrages-documentaire, la course à la consécration opposera, entre autres, "Hummus, A Story of Appropriation" du Palestinien Abood Lafi, "Non Aligned, Scènes of Labudovic's Reels" de la Serbe Mila Turajlic, "Silence radio" de la Suisse Julia Fanjul, "Willie" du Canadien Laurence Mathieu-Léger, "Radio Al Salam" du Français Xavier de Lauzanne et "Catwalk" du Suédois Johan Skog.

Les Jurys des trois sections de la com-

pétition réuniront plusieurs figures du 7<sup>e</sup> art, connues du grand public, à l'instar des réalisateurs algériens Merzak Allouache, Ali Fateh Ayadi et Saïd Mahdaoui.

Lors de ce festival, les films, "Nos frangins" de Rachid Bouchareb, proposé à la représentation de l'Algérie aux Oscars 2023, "El Aayla" de Merzak Allouache, "Wanibik" de Rabah Slimani, "Cuentos de un Dia Mas" (Contes d'un autre jour) du Cubain Fernando Pérez et "Saint-Omer" d'Alice Diop, seront présentés en avant-première.

En marge des projections, des Masters Class sur des thèmes comme "Documentaire et fiction, frontières incertaines", "Cinéma et environnement" et le "Métier de comédien" seront animés respectivement par Chergui Kharroubi, la Britannique Chi Tai et le trio Lina Khoudri, Réda

Kateb et Samir Guesmi. D'un autre côté, la commissaire du festival a présenté la nouvelle rubrique du festival, "Les focus", qui comporte les volets, "60<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance", "Retrouvailles", "Environnement", "Découvertes", "Mémoire et résistance" et "Femmes".

Durant le 11<sup>e</sup> Fica, un hommage sera rendu à la fondation palestinienne "Shashat pour le cinéma de femmes" qui œuvre depuis sa création en 2005 à la promotion et au développement du secteur cinématographique jeune des femmes palestiniennes.

Les projections des films en compétition officielle du 11<sup>e</sup> Fica se dérouleront au niveau des salles de l'Office Riad El Feth (Oref), alors que les autres volets sont prévus au Palais de la culture Moufidi-Zakaria et à la Cinémathèque algérienne.

CONSACRÉ À LA VIE DU CHAHID SI EL HOUAS

## Rebigua lance le tournage du film "Hami Essahra"

Le ministre des Moudjahidine et Ayants-droit a lancé, lundi dans la commune de M'chounech (27 km au Nord-Est de Biskra), le tournage d'un long métrage intitulé "Hami Essahra" (Le protecteur du Sahara) mis en scène par Yasmina Chouikh sur la vie et le combat du héros chahid colonel Si El Houas, de son vrai nom Ahmed Ben Abdelhak Hamouda.

"Ce film est consacré à une figure symbolique d'une grande valeur dans la lutte de cette région contre le projet colonial de séparation du Sahara et dans la concrétisation de l'unité entre les nationalistes traduite par son martyr en compagnie du colonel Amirouche", a souligné le ministre dans une déclaration à la presse, après avoir donné le coup d'envoi du tournage en compagnie du conseiller

auprès du président de la République chargé de la culture et de l'audiovisuel, Ahmed Rachedi et des autorités locales. Rebigua, a ajouté que la production de ces films sur le patrimoine historique, les résistances populaires et la révolution se fait après une sélection effectuée par un comité de lecture spécialisé parmi les projets de scénarios proposés et est accompagnée lors des diverses étapes de tournage.

De son côté, le directeur du Centre national de l'industrie cinématographique (Cnic), Allaâeddine Kouami, a précisé que ce film est la troisième production confiée par le ministère des Moudjahidine au Cnic après celles lancées à Constantine sur le chahid Zighoud Youcef et à Médéa sur le chahid Si M'hamed Bouguerra. Il a précisé que cette nouvelle œuvre

lancée depuis le village natal de Si El Houas est mise en scène par Yasmina Chouikh avec un scénario de Salim Souhali, affirmant que tous les moyens ont été mobilisés pour en assurer le succès et constituer "une valeur ajoutée sur les plans historique, culturel et artistique".

Yasmina Chouikh a estimé que le film est une contribution à l'écriture de l'histoire nationale dans lequel le rôle de Si El Houas est interprété par le comédien Ali Zarif, affirmant que l'effort sera fait pour que les scènes du film mettent en valeur les réalisations du chahid pendant son commandement de la Wilaya 6 historique ainsi que son action politique et militaire. Si El Houas est né en 1923 à M'chounech où il a effectué ses études primaires.

Ses activités commerciales lui ont

permis de rencontrer plusieurs figures du mouvement nationaliste et participer à la mobilisation pour la révolution de libération.

Désigné à la tête de la zone 3 de la wilaya 1 historique, il devient commandant de la Wilaya 6 historique après la mort du colonel Ali Mellah jusqu'à sa mort au champ d'honneur sur Djebel Thamer, près de Boussaâda, en 1958 au côté du commandant de la Wilaya 3 historique le colonel Amirouche Aït Hamouda.

Le ministre des Moudjahidine, a entamé à Biskra une visite de deux jours au cours de laquelle il inaugurerait de nouveaux pavillons au musée régional colonel-Mohamed-Chaâbani et présiderait l'ouverture d'un séminaire national sur le rôle de la Wilaya 6 historique durant la Révolution de libération.

OUARGLA/COOPÉRATION ALGÉRO-EUROPEENNE

# Réalisation de 50% du projet "Digitech" en Algérie

*Ce projet, lancé en mars de 2021 à Oran pour une durée de trois ans a pour objectif d'ancrer la culture du management à l'effet de consacrer, à l'avenir, le volet qualité dans les institutions universitaires algériennes à la faveur d'un outil numérique facilitant la collecte et le traitement des données.*

Un taux de 50% des différents programmes du projet "Digitech" pour le développement qualitatif du numérique en Algérie a été concrétisé à la faveur de la coopération Algéro-européenne dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans le cadre des programmes Erasmus, a-t-on appris, mardi, de la coordinatrice du projet en Algérie lors d'une rencontre tenue à Ouargla.

"Le taux de programmes réalisé, en dépit des retombées de la pandémie de coronavirus, est le fruit de la coordination et des efforts des différents organismes impliqués dans le projet, la volonté du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans la numérisation des institutions universitaires pour le développement du secteur, fer de lance de l'Etat pour la réalisation d'un développement de qualité", a souligné la coordinatrice du projet et vice-doyenne chargée des relations extérieures à l'université d'Oran, Djebara Naïma Merfoul.

Ce projet, lancé en mars de 2021 à Oran pour une durée de trois ans, a-t-elle soutenu, a pour objectif d'ancrer la culture du management à l'effet de consacrer, à l'avenir, le volet



qualité dans les institutions universitaires algériennes à la faveur d'un outil numérique facilitant la collecte et le traitement des données.

Ces données sont axées, a expliqué Mme Merfoul, autour de sept grands domaines, en l'occurrence la formation, la gestion et la bonne gouvernance, l'amélioration de la vie étudiante et des structures universitaires, le raffermissement des relations socio-économiques et la coopération internationale. Pour ce faire, une subvention de 905.000 euros a été allouée par la commission européenne pour l'encadrement de ce projet en équipe technique appuyée par des experts nationaux et étrangers, et son équipement en moyens nécessaires, a ajouté la même source. De son côté, le coordinateur local du projet à l'université d'Ouargla, Mourad Korichi, a affirmé que le projet en question cible, outre le ministère de l'Enseignement supérieure et de la Recherche scientifique, 9 institutions universitaires, dont celles des sciences et techniques Mohamed-Boudiaf d'Oran, d'Oum El-

Bouaghi, Ouargla, Sétif 2, Béjaïa, Mascara, Guelma et Alger, d'une part, et cinq institutions européennes, dont Lyon 2 (France), Liège (Belgique), Lisbonne (Portugal) et l'Union des universités de la Méditerranée (Unimed) en Italie.

Cette rencontre, qui a pour cadre, deux jours durant, la salle de réunion du rectorat de l'université d'Ouargla, a été riche en communications et exposés ayant trait aux volets techniques et structurels, la gestion administrative, la méthodologie de formation des formateurs, l'établissement des fichiers faisant le point sur les besoins des institutions universitaires. Les travaux de cette rencontre devront également aborder les domaines de la formation disponibles, l'organisation des sessions de formation en direction des formateurs des différentes universités adhérentes au projet, la mise en place des ateliers d'évaluation du projet et l'éventuelle création, avant fin 2023, d'un centre de la qualité, a indiqué le coordinateur du projet à Ouargla.

MASCARA, MUSÉE DU MOUDJAHID

## Ouverture d'un espace dédié à la résistance de l'Emir Abdelkader

Le Musée du moudjahid de Mascara a inauguré, mardi, un espace spécial dédié à la résistance de l'Emir Abdelkader contre l'armée coloniale française (1832-1847), dans le cadre de la commémoration du 190<sup>e</sup> anniversaire de la première allégeance au fondateur de l'Etat algérien moderne.

Cet espace comprend des expositions d'ouvrages d'histoire, de publications, de brochures et de tableaux de peinture qui mettent en lumière les étapes les plus importantes de la résistance de l'Emir

Abdelkader contre l'armée d'occupation française et les batailles qu'il a menées, notamment "El-Mactâ" en 1833 et "Tafna" en 1836, a indiqué le directeur du Musée, Nadir Bachir. Cet espace, ouvert durant un mois, abritera plusieurs activités, dont la présentation de documentaires traitant de la personnalité de l'Emir Abdelkader et sa résistance aux colonialistes français, produits par le ministère des Moudjahidine et des ayants-droit, ainsi que l'animation de conférences par des professeurs universitaires et des chercheurs qui

mettent en lumière cette personnalité historique. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme annuel tracé par ce musée visant à préserver la mémoire nationale et à intensifier les activités traitant de l'histoire de l'Algérie, depuis la période des résistances populaires jusqu'à la glorieuse guerre de libération nationale. Elle a pour ambition d'informer également la génération d'aujourd'hui des sacrifices et des luttes des martyrs et des moudjahidine, selon la même source.

APS

TOUGGOURT

### Commémoration du 168<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Mégarine

La wilaya de Tougourt a commémoré, mardi, le 168<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Mégarine, en ce jour de 1854, entre la population de Oued-Righ et l'armée coloniale française. Cette commémoration s'est déroulée en présence des autorités locales, de membres de la famille révolutionnaire et de notables de la région, qui se sont recueillis à la mémoire des martyrs lors d'une cérémonie organisée dans la commune de Mégarine. Des festivités commémoratives ont été initiées à cette occasion dans la région, dont, notamment, l'animation de communications sur cette bataille et sa portée nationale, en sus de l'organisation d'une exposition et de concours culturels.

Selon des sources historiques, la bataille de Mégarine constitue une des grandes épopées de l'histoire menées dans le Sud-est de l'Algérie, ayant contribué à la mise en échec des desseins du colonialisme français d'asseoir sa domination sur le Sahara algérien.

Les forces coloniales ont entamé, le 22 novembre 1854, leur mouvement expansionniste par la prise de la région de Oued-Righ, précisément le vieux Ksar de N'ssigha (Nord de Tougourt), et leur progression graduelle vers Tougourt, avant de se heurter à une farouche résistance des moudjahidine, sous la houlette des Cheikhs Salmane Benali Djellabi et Cherif Mohamed Benabdallah, qui ont mené la bataille de Mégarine.

Les forces coloniales, dans une lutte déséquilibrée, ont fini par prendre la ville de Tougourt le 5 décembre 1854, selon les mêmes sources.

SIDI BEL ABBÈS

### Le moudjahid Hadj Benaouda Mohammed n'est plus

Le moudjahid Hadj Benaouda Mohamed, dit Saïd, s'est éteint, mardi à Sidi Bel-Abbès, à l'âge de 84 ans, a-t-on appris de ses proches. Feu Hadj Benaouda Mohamed a succombé des suites d'un problème de santé soudain, à la suite duquel il a été transféré au CHU Abdelkader-Hassani de Sidi Bel-Abbes.

Selon la Direction locale des moudjahidine et ayants-droit, le défunt a rejoint les rangs de l'ALN en 1958 et s'est vu confier plusieurs missions. Promu au grade de sergent, il avait participé à plusieurs batailles avant son arrestation en 1959, lors d'une embuscade de l'armée coloniale française dans la région de Tagouraya, dans la commune de Bir Hammam (Sidi Bel-Abbès). Il fut emprisonné jusqu'au recouvrement de l'indépendance nationale.

KHENCHELA/ SONATRACH

# Financement de projets de développement au profit de trois communes

*Le Groupe pétrolier Sonatrach financera des projets de développement au profit de 3 communes de la wilaya de Khenchela, a déclaré, mercredi, à Khenchela, Boualem Oudjehani, conseiller du Président directeur général du groupe Sonatrach.*



Le même responsable a précisé dans une déclaration à la presse après la signature des conventions avec les Présidents des assemblées populaires communales (APC) concernées par des subventions financières, au siège de la wilaya, que le groupe Sonatrach financera, dans le cadre du programme des investissements sociaux, 4 projets de développement dans les zones reculées situées dans les communes d'Ouled Rechache, d'El Mahmal et de Bouhmama, dans les secteurs de la Santé et des ressources en eau.

Il s'agit, a-t-il dit, «du financement de projets visant la réalisation et l'équipement d'une salle de soins dans la zone de Zeriz relevant de la commune de Bouhmama, la réalisation et l'équipement d'un réservoir d'eau d'une capacité de 200 m<sup>3</sup>, l'extension du réseau d'eau potable

dans la zone Icherthithen» dans la localité d'El Mahmal et celui de la zone Talizat dans la commune d'Ouled Rechache.

Le même responsable a indiqué que «l'enveloppe financière réservée à la concrétisation de ces projets de développement dans les zones enclavées relevant des communes d'Ouled Rechache, d'El Mahmal et de Bouhmama, est estimée à 20 millions dinars. Il a également souligné que «les accords conclus aujourd'hui font partie d'importants projets d'investissement social avec lesquels le groupe Sonatrach contribuera au développement des zones enclavées et confortera son rôle dans la concrétisation de ses engagements sociaux en tant qu'entreprise citoyenne. La même source a rappelé à cette occasion, que le groupe Sonatrach a élaboré une feuille de route pour le finan-

cement de 121 projets de développement dans 37 wilayas du pays dans le cadre de la stratégie nationale adoptée, afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des habitants des régions éloignées.» De leur côté, les présidents des APC ayant bénéficié des aides financières destinées à la réalisation de projets de développement, ont valorisé l'initiative du groupe Sonatrach, qui contribuera, selon eux, à la promotion du cadre de vie de la population des zones reculées.

Il est à rappeler que le groupe Sonatrach, a procédé à la signature de plusieurs conventions ces 3 derniers jours, avec des présidents de certaines APC dépendant des wilayas de Biskra, de M'sila et d'Ouled Djellal, portant financement des projets de développement dans différentes collectivités locales.

REZIG

## La position stratégique de l'Algérie en fait une porte sûre sur le continent africain

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a affirmé mardi à Batna que «la position stratégique de l'Algérie en Afrique en fait une porte sûre pour le continent et un pont qui relie le Sud et le Nord de la Méditerranée avec l'adhésion du pays à la zone de libre-échange continentale africaine dont l'accord est entré en vigueur en 2021.»

Présidant l'ouverture d'un colloque international organisé par visioconférence sur «l'impact du libre-échange continental africain sur l'économie algérienne» à l'université Batna-1, le ministre a souligné que la position stratégique de l'Algérie «en fait aussi un accès aux pays africains notamment voisins (Tunisie, Libye, Niger, Mali et Mauritanie) à travers plusieurs postes de transit en plus de l'appartenance de l'Algérie au monde arabe.»

M. Rezig, a ajouté que tous ces atouts font de l'Algérie un acteur principal des projets de complémentarité et d'intégration régionaux, assurant que l'Algérie aspire aujourd'hui à assumer un rôle de leader évident pour garantir son intégration progressive au commerce mondial.

«Le gouvernement accorde une grande priorité à la concrétisation de zones de libre-échange à dimension africaine à travers les wilayas frontalières», a souligné le ministre estimant que ce choix est stratégique car «la pénétration des marchés africains est une nécessité urgente pour l'encouragement et la diversification des exportations hors hydrocarbures.»

M. Rezig a salué le choix par l'université du thème important en présence de chercheurs et d'experts pour débattre de l'impact de la zone de libre-échange continentale africaine sur l'économie algérienne.

Il a également estimé que «l'exposition de produits tenue en marge de la rencontre à l'auditorium de l'université Batna est une opportunité aux opérateurs économiques de faire connaître leurs produits exportables et de se rapprocher des étudiants universitaires de sorte», a-t-il relevé, à développer chez eux la passion pour l'entrepreneuriat et l'exportation.

Le ministre a clôturé sa visite dans la wilaya par l'inauguration d'un laboratoire d'analyse de la qualité et de répression de la fraude au pôle urbain Hamla, qualifiant cet équipement d'apport supplémentaire pour le secteur et la direction régionale du commerce de la zone de Batna qui chapeaute sept wilayas ainsi que les autres secteurs. Au début de sa visite, le ministre a donné dans la zone des activités Dhraâ Bensebah de la commune de Tazoult le coup de départ d'une caravane d'exportation d'une importante quantité de céramique vers le Bahreïn et le Niger.

JIJEL

## La zone industrielle de Bellara réceptionnée avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2023

«La zone industrielle de Bellara relevant de la commune d'El Milia dans la wilaya de Jijel, sera réceptionnée avant la fin du premier trimestre 2023», a indiqué ce mercredi, le directeur local de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, Abdelatif Bouderbala, cité par l'agence APS. «Les autorités de la wilaya s'apprêtent à parachever les travaux d'aménagement de la zone industrielle, d'une superficie de 523 hectares (ha) et qui abritera des projets industriels à même de booster l'économie locale, à l'instar de la Société de sidérurgie Algerian Qatari Steel» a précisé M. Bouderbala. «Il a fait savoir qu'une enveloppe financière de trois milliards de dinars a été allouée à l'aménagement et la réalisation des différents réseaux de la zone industrielle de Bellara. Pour sa part, le directeur de l'Industrie de la wilaya de Jijel, M. Mohamed Lamine Bouchemal», a indiqué que cette zone compte 233 assiettes de terrain destinées à l'investissement, dont 110 déjà attribuées. «Les 123 assiettes restantes sont mises à la disposition des investisseurs», a précisé le même responsable. Les travaux de réalisation de la zone industrielle de Bellara ont atteint un taux de 90%.

COUR DES COMPTES :

## Près des deux tiers des communes du pays sont classées « pauvres »

Le rapport annuel 2022 de la Cour des comptes publié jeudi dernier, a révélé que près des deux tiers, soit 958 sur 1.541 communes du pays sont classées « pauvres », alors que les communes riches ne dépassent pas les 7%.

Dans son rapport, la Cour des comptes a examiné les conditions d'octroi des subventions et de suivi de leur exécution au titre de la période 2015 à 2020, par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), qui est un établissement public à caractère administratif, sous tutelle du ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, chargée de mettre en place une solidarité financière inter-collectivités locales à travers l'attribution des dotations globales de fonctionnement et d'équipement au profit des wilayas et des communes les moins dotées en ressources. En dépit de la refonte de son statut, en 2014, tendant à élargir ses prérogatives et à améliorer son mode d'intervention, la CSGCL demeure « confrontée à de multiples contraintes », relève le rapport, qui précise que « ces contraintes ne sont pas sans effets sur la qualité et les conditions de prise en charge des missions dévolues à cet établissement en matière d'octroi et de suivi des dotations aussi bien de fonctionnement que d'équipement et d'investissement. »

Concernant les dotations de fonctionnement, il a été notamment relevé « l'absence de paramètres fiables et actualisés pour une répartition plus équitable de l'attribution de la péréquation, le recours excessif des communes à la subvention exceptionnelle d'équilibre, le financement d'actions non éligibles au fonds de solidarité des collectivités locales ainsi que la faible maîtrise des subventions destinées à la formation, études et recherche. »

L'exploitation des documents mis à la disposition de la Cour des comptes par le ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire font ressortir que « près des deux tiers, soit 958 sur 1 541 communes du pays sont classées pauvres, alors que les communes riches ne dépassent pas les 7%, ce qui nécessite impérativement l'intervention de l'Etat afin d'assurer la pérennité de leur fonctionnement et la contribution à leur développement socio-économique. »

À l'issue de ses investigations, la Cour a relevé que le réaménagement du statut de la Caisse, visant à corriger les insuffisances tant sur le plan organisationnel que sur les modes de répartition des dotations. Concernant les organes de pilotage et de gouvernance interne, le rapport indique que « l'examen des conditions de fonctionnement de ces organes de gestion a révélé une multitude d'anomalies et de défaillances, à savoir : le rôle limité du conseil d'orientation; insuffisante activité du comité technique; une organisation et des moyens inadéquats; insuffisances relevées dans l'organisation administrative de la Caisse; une organisation partiellement mise en place et vacance des postes structurels. »

ONU / CONSEIL DE SÉCURITÉ

# Réunion sur le climat, la paix et la sécurité

*Les coorganisateur ont fait circuler une note conceptuelle avant la réunion qui indique que la réunion se concentrera sur l'interaction entre le changement climatique, la sécurité et la consolidation de la paix.*

Les membres du Conseil de Sécurité de l'Onu tiennent mardi une réunion intitulée « *Climat, paix et sécurité : opportunités pour l'architecture de paix et de sécurité des Nations Unies* ».

Le Kenya et la Norvège (coprésidents du Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité) coorganisent la réunion.

Le sous-secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques, Miroslav Jenca, est le conférencier invité. Trois panélistes feront également des remarques, à savoir : Mely Caballero-Anthony, professeur de relations internationales et président des relations internationales et des études de sécurité à la Nanyang Technological University, Singapour (participation virtuelle), Hafsa Maalim, chercheuse principale associée à l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), et aussi le directeur exécutif de l'Institut européen de la paix (EIP), Michael Keating, (participation virtuelle).

Il s'agira de la deuxième réunion que les membres du Conseil tiendront cette année



sur le changement climatique. Le 9 mars, les Emirats arabes unis ont convoqué une réunion ministérielle sur le financement climatique comme moyen de construire et de maintenir la paix dans les situations de conflit, de post-conflit et de crise. Les coorganisateur ont fait circuler une note conceptuelle avant la réunion qui indique que la réunion se concentrera sur l'interaction entre le changement clima-

tique, la sécurité et la consolidation de la paix. En se concentrant sur les actions liées au changement climatique qui peuvent contribuer à la consolidation de la paix, les organisateurs espèrent que la réunion dépassera le cadre traditionnel du Conseil pour aborder cette question, qui tend à explorer comment le changement climatique exacerbe l'insécurité.

APS

MAROC

## La contestation contre la hausse des prix, la répression et la normalisation ne faiblit pas

Des milliers de Marocains ont manifesté massivement, lundi et mardi, à travers plusieurs villes du pays contre la hausse des prix, la corruption de la classe dirigeante, les arrestations arbitraires et la persistance du régime du Makhzen dans sa politique de normalisation avec l'entité sioniste, malgré le rejet populaire.

Les manifestants, indignés par la politique du Makhzen, ont brandi des slogans hostiles au gouvernement : « *Ils nous ont tués avec la corruption* », « *Basta la corruption* », « *Basta les procès politiques et les procès fictifs* », ou encore « *La normalisation est une trahison, vive la Palestine* ».

Dans la ville de Taza, la hausse vertigineuse des prix et une déferlante de restrictions de libertés ont donné lieu à des manifestations massives, les Marocains dénonçant aussi la poursuite des arrestations arbitraires scandaleuses contre les

opposants au Makhzen. Les habitants de Meknès ont également organisé, mardi devant la Cour d'appel de la ville, une manifestation de solidarité avec les détenus politiques, dont les derniers en date sont le responsable du mouvement Al Adl Wal Ihsane, Mohamed Baâssou ainsi que l'avocat et ex-ministre des Droits de l'Homme, Mohamed Ziane.

Plusieurs militants et journalistes ont participé à cette action, dont l'historien Al-Munjib Maati, le père du journaliste emprisonné Omar Radi, la journaliste Kholoud Mokhtari, épouse du journaliste Souleiman Raïssouni, également en détention arbitraire, ainsi qu'un certain nombre de dirigeants du mouvement Al Adl Wal Ihsane.

Par ailleurs, le Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation a organisé, lundi soir dans la ville de

Casablanca, un rassemblement à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

Un grand nombre d'habitants de la ville ont participé à ce rassemblement pour exprimer leur colère contre la normalisation.

Cette action de protestation, qui a réuni aussi nombre de personnalités politiques, militants des droits de l'Homme et membres de la société civile locale, s'est terminée par un appel à défendre la mosquée Al-Aqsa et à rejeter la normalisation.

Des opposants à la normalisation ont organisé mardi soir aussi, une autre manifestation de solidarité avec le peuple palestinien, devant le siège du Parlement dans la capitale Rabat pour commémorer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien célébrée le 29 novembre de chaque année.

CHINE

## Des heurts éclatent entre policiers et manifestants à Canton

Des heurts ont éclaté dans la nuit de mardi à mercredi entre manifestants et policiers à Canton, dans le sud de la Chine, selon des témoins et des vidéos sur les réseaux sociaux, après plusieurs jours de soulèvements dans le pays contre les restrictions sanitaires.

Les images montrent des policiers vêtus de combinaisons intégrales blanches et équipés de boucliers anti-émeutes transparents, avançant en rangs serrés dans une

rue du district de Haizhu, alors que des objets en verre sont projetés tout autour d'eux. Sur les vidéos, géolocalisées par l'AFP, des cris sont entendus tandis que des barricades oranges et bleues sont renversées par terre. Des personnes sont aussi aperçues en train de lancer des objets sur la police puis, sur un autre extrait, une douzaine d'individus, les mains liées, semblent être arrêtés par les forces de l'ordre. Un habitant de Canton, qui a seule-

ment donné son nom de famille – Chen –, a raconté à l'AFP avoir vu une centaine d'agents de police converger vers le village de Houjiao, qui fait partie du district de Haizhu, et arrêter au moins trois hommes mardi soir.

L'important système de sécurité chinois a vite réagi pour mettre fin aux manifestations historiques survenues ce week-end dans plusieurs villes du pays.

Agences

IRAK

## Le chef du gouvernement irakien entame une visite en Iran

Le chef du gouvernement irakien Muhammad Shia al-Sudani est arrivé mardi à Téhéran, pour sa première visite officielle en Iran depuis qu'il a pris ses fonctions il y a plus d'un mois.

Dans un communiqué, le Gouvernement irakien a indiqué que « *Muhammad Shiaal-Sudani effectue une visite officielle en Iran* », sans donner plus de détails. Selon l'agence de presse iranienne Mehr, le Premier ministre irakien est accompagné à Téhéran d'une délégation de haut niveau de responsables politiques et économiques.

Lors de sa visite de deux jours en Iran, le chef du gouvernement irakien devait rencontrer de hauts responsables iraniens afin de discuter des moyens susceptibles de résoudre les problèmes de sécurité en suspens entre les deux pays. La visite d'al-Sudani à Téhéran est la troisième étape de sa tournée à l'étranger depuis qu'il a pris ses fonctions il y a plus d'un mois.

Son périple l'a déjà conduit en Jordanie et au Koweït où il avait eu des entretiens qualifiés d'importants.

FRANCE

## Le président français en visite aux Etats-Unis

Le président français, Emmanuel Macron, a entamé, mardi soir, une visite aux Etats-Unis où il rencontrera, notamment, son homologue américain Joe Biden, ont rapporté hier des médias.

Lors de sa visite de trois jours aux Etats-Unis, le président français évoquera, notamment, les relations stratégiques entre les deux pays, selon les médias.

Emmanuel Macron devrait aussi rencontrer la vice-présidente américaine Kamala Harris pour évoquer avec elle la coopération spatiale. Il parlera aussi lors de sa visite de la biodiversité et du climat avec des parlementaires américains.

APS

# Malgré la victoire , le miracle n'a pas eu lieu



**L'équipe de France, déjà qualifiée et largement remaniée, s'est inclinée face à la Tunisie, hier, mercredi (0-1).**

Si les habituels remplaçants n'ont pas marqué de points, leurs adversaires d'un soir quittent le Qatar à la suite de la victoire de l'Australie sur le Danemark. Le but inscrit en fin de rencontre par Antoine Griezmann, finalement signé hors jeu, n'y aurait rien changé.

Il y a des constantes dont on se priverait volontiers. Une loi voulait que l'équipe de France, sous les ordres de Didier Deschamps, fait toujours 0-0 lors de son troisième match quand elle était déjà qualifiée. C'était le cas contre l'Équateur en 2014, contre la Suisse en 2016 et face au Danemark en 2018, souvent avec des purges à la clé. En 2022, la Tunisie aura eu le mérite de pousser les coiffeurs tricolores à un autre résultat et celui-ci n'est pas pour les honorer.

La victoire des hommes de Jalel Kadri récompensera une équipe et un public au cœur vaillant, mais restera insuffisante pour passer le cut de la phase de poules, l'Australie s'imposant de son côté face au Danemark (1-0) et prenant le second ticket de ce groupe D derrière la France.

Le primo-capé Axel Disasi sur le flanc droit, Eduardo Camavinga arrière gauche, Mattéo Guendouzi ailier gauche... En une composition, Didier Deschamps a étalé les carences de sa liste. Du moins à sa marge. Ce n'est pas à cause des présences des Mbappé, Griezmann ou Saliba sur le banc des remplaçants que La Marseillaise est sifflée.

La Tunisie, elle, a encore une chance de se qualifier et compte la jouer crânement. Quand Nader Ghandri coupe un coup franc de Wahbi Khazri et battant le vétéran Steve Mandanda, tout le peuple rouge pense être sur la bonne voie. Le drapeau viendra cette fois sauver des Bleus bien shampooinés.

Aïssa Laïdouni glisse un petit pont à Camavinga avant de se faire sécher, Yassine Meriah désespérément Randal Kolo Muani, Khazri coince Aurélien Tchouaméni, Montassar Talbi tond Kingsley Coman : les épis sont partout sur le terrain. Pourtant, la première frappe sera française, même si un sale contrôle ne permet pas à Coman de faire fructifier le beau service de Youssouf Fofana 25°. Leur seule carte offensive abattue, les champions du monde se contentent alors de réduire les espaces, offrant à la Tunisie deux ouvertures : une tête molle de Anis Slimane puis un coup de peigne du capi-

taine Khazri, sur lesquels Mandanda joue à chaque fois la sécurité.

Le Montpelliérain, très en vue et touché par deux fois dans la surface (par Konaté en première puis Tchouaméni en seconde) sans qu'il n'y ait penalty, finit par récolter les fruits de son travail. Alors que Fofana est bêtement dépossédé du ballon par Ellyès Skhiri, Wahbinho s'enfoncé tranquillement dans la défense bleue et ouvre le score d'un petit plat du pied (1-0, 58°), avant de sortir dans la foulée sur blessure. Les virages tunisiens sont regonflés à bloc par le but des leurs, mais aussi par l'intrusion sur le terrain d'un supporter claquant un salto avec le drapeau palestinien dans les mains. Deschamps lance successivement Mbappé, Rabiot, Saliba, Griezmann et Dembélé, et si les Bleus y gagnent en vitesse, les solutions ne sont pas plus évidentes. La tête de Disasi sur corner, la frappe d'Ousmane, la volée de Rabiot, le festival de Mbappé et une belle action collective conclue par une frappe hors cadre Kolo Muani seront les seules réponses apportées, sans inverser le destin de la rencontre et celui de la Tunisie. Antoine Griezmann pense bien gâcher la seule joie des Aigles de Carthage, mais son but à l'ultime seconde est finalement jugé hors jeu. Là n'est pas la question : les Bleus ont maintenant d'autres combats à mener

## La Fifa ouvre une procédure disciplinaire contre le Sénégal

La Fédération internationale de football (Fifa) a annoncé mercredi l'ouverture d'une procédure disciplinaire contre l'équipe du Sénégal, au lendemain de sa qualification pour les 1/8<sup>e</sup> de finale du Mondial 2022 au Qatar (20 novembre-18 décembre).

L'instance mondiale reproche aux Sénégalais d'avoir seulement envoyé Aliou Cissé en conférence de presse avant le match face à l'Équateur (victoire 2-1), alors qu'il devait obligatoirement être accompagné d'un de ses joueurs. «*Si l'enquête ouverte par la Fifa montre que l'équipe du Sénégal a violé l'article 44 du Règlement de la Coupe du Monde, l'article 2.7.2 du Règlement Médias et Marketing et l'article 8.5.3 du Manuel de l'équipe, le Sénégal pourrait être condamné à une amende*», explique le site sénégalais SeneNews.

La Fifa a infligé une amende de 10.000 francs suisses à l'équipe allemande pour des faits similaires. Le sélectionneur allemand Hansi Flick, s'est présenté seul en conférence de presse.

Il avait expliqué qu'il ne voulait pas fatiguer un de ses joueurs avant le match important face à l'Espagne (1-1). Flick a justifié cette absence par le temps estimé à 3 heures de route entre le camp de base de l'Allemagne et la salle de conférence de Doha.

Le Sénégal rencontrera la sélection anglaise en 1/8<sup>e</sup> de finale, dimanche au stade Al-Bayt d'Al-Khor (20h00).

## L'Australie décroche sa qualification face au Danemark

Défaite par l'Équipe de France pour son entrée en lice, l'Australie s'est bien rattrapée. Après leur victoire contre la Tunisie, les Socceroos se sont imposés 1-0 contre le Danemark et se sont donc qualifiés pour les huitièmes de finale de la Coupe du monde.

Face à l'Équipe de France, l'Australie affichait un visage bien triste. Mais les hommes de Graham Arnold se sont parfaitement remobilisés.

Sortis victorieux de leur match contre la Tunisie, les Socceroos n'avaient pas le droit à l'erreur face au Danemark pour se

qualifier pour les huitièmes de finale. Et l'Australie n'a pas tremblé puisqu'elle s'est imposée 1-0 grâce à un but de Mathew Leckie.

L'équipe australienne termine deuxième du groupe D, derrière l'Équipe de France.

FEGHOU LI TROUVE UN NOUVEAU POINT DE CHUTE

## De retour en sélection à partir du mois de mars ?

C'est fait ! Sofiane Feghouli a enfin trouvé un nouveau point de chute. C'est à Fatih Karagümrük qu'il va rebondir. Il a officialisé sa venue ce matin en signant un contrat de 18 mois.

N'ayant pas eu droit à un nouveau contrat avec Galatasaray au terme de la saison écoulée. Après six mois loin de la compétition officielle, il ne pas va trop chômer. En effet, il a enfin trouvé un nouveau point de chute. En

négociations avec plusieurs clubs de la « Süper Lig », entre autres Besiktas et Kasimpasa, c'est finalement à Fatih Karagümrük qu'il a opté. L'international algérien a officialisé sa venue ce matin, en signant un contrat de 18 mois, soit jusqu'en juin 2024. Une bonne nouvelle qui va sans doute réjouir les supporters algériens.

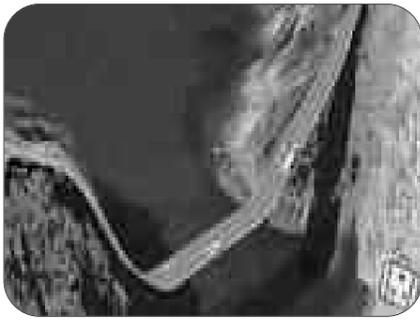
Actuellement à la 15<sup>e</sup> place au classement général du championnat turc, Fatih Karagümrük ne répond pas aux

ambitions sportives de Sofiane Feghouli. Mais le plus important pour le joueur, de trouver un club pensionnaire qui lui permettra de relancer sa carrière et surtout rester toujours dans le haut niveau.

Le joueur va entamer les entraînements avec sa nouvelle équipe. Il fera en sorte d'enchaîner les matchs lors de la phase retour afin de retrouver les Verts à partir du mois de mars prochain. Son retour devient une néces-

sité dans la mesure où son absence s'est fait ressentir depuis le mois de janvier dernier. Il faut dire que Feghouli est le leader qui manque à la bande à Djamel Belmadi. On espère qu'il puisse retrouver vite son meilleur niveau en vue d'effectuer son come-back en sélection par la plus grande porte à partir de la double-confrontation face au Niger, dans le cadre des éliminatoires pour la CAN-2024 en Côte d'Ivoire.

## LES ROUTES LES PLUS DANGEREUSES DU MONDE



21h00



Aux Etats-Unis, l'Interstate 35, qui relie Dallas à Houston, est l'une des routes les plus dangereuses du pays. Vitesse excessive, non-respect du code de la route, téléphone au volant, conduite en état d'ébriété, course poursuite, les délits sont nombreux et les sanctions quasiment inexistantes. Si le comportement des usagers est la première cause d'accidents, l'état déplorable de la route et le climat parfois rude n'arrangent rien. Pendant plus d'un mois, voici le quotidien de ceux qui vivent sur l'Interstate 35.

## Y'A QUE LA VÉRITÉ QUI COMPTE



21h00



Vingt ans après la diffusion de "Y'a que la vérité qui compte !", Pascal Bataille et Laurent Fontaine proposent de partager avec les téléspectateurs les meilleures séquences de leur émission culte. Son concept : une personne demandait à la production d'inviter une autre personne – un membre de sa famille ou un(e) ami(e) par exemple – pour lui faire une déclaration importante. Séparés par un rideau mais se voyant par écrans interposés, ils entamaient une discussion. L'invité décidait ensuite s'il souhaitait ou non rencontrer l'autre dans la vraie vie.

## ENVOYÉ SPÉCIAL



21h00



« Japon : dérangeantes idoles » : enquête au Japon où l'obsession de la femme-enfant est généralisée au point de devenir une véritable industrie. Dans l'archipel, presque chaque homme a son « idole », c'est-à-dire une jeune starlette, avec qui il peut jouer à l'amoureux sur les réseaux sociaux. Depuis quelques années, elles sont partout : dans la rue, en concert, dans les mangas. Pour les rencontrer, certains n'hésitent pas à déboursier une bonne part de leur salaire. Nodji, 63 ans, est amoureux de Mizuki, une chanteuse de 22 ans, mais leur relation est totalement platonique • « TER, quelle galère ! »...

## LA GARÇONNE



21h00



Fujita, un peintre japonais expatrié, vient rapporter la disparition de Margaux, son modèle préféré. Louise est la première à comprendre que Céleste n'est pas un cas isolé. Ils ont désormais affaire à un serial killer qui torture ses victimes avant de les tuer. Cela veut dire que Margaux est peut-être encore en vie. Pour enquêter, Louise décide de se rapprocher du journaliste Ketoff prenant le risque d'être démasquée. Pendant ce temps, Antoine, qui utilise maintenant le nom Valbonne, plonge dans une relation étrange avec la mécène Suzanne Vandel.



# LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

## LIFE \*2020



21h00



A Manchester, la vie des occupants d'une vaste maison divisée en quatre appartements est bousculée par une série d'événements inattendus. Gail, 70 ans, manque de renverser Dawn, une amie qu'elle n'a pas revue depuis des années et qui va déssiller son regard sur son mariage avec Henry. Hannah, en couple avec Liam, est enceinte d'un autre homme, Andy, qui resurgit brusquement dans sa vie. Belle, qui dissimule son alcoolisme derrière une rigidité de façade, est contrainte d'héberger la rebelle Maya, fille de sa soeur hospitalisée. Veuf depuis peu, David, quant à lui, part en vacances et rencontre une ravissante jeune femme, Saira...

## LA GRANDE SOIRÉE DE SOOLKING



21h00



Enregistré dans le magnifique écrin du Casino de Paris, ce concert de Soolking, dont la carrière a décollé avec les chansons "Milano", "Guérilla" et "Dalida", propose un enchaînement musical de ses titres les plus connus et des surprises. Pour cette grande soirée sans public à cause de la crise sanitaire, l'artiste algérien s'est entouré de tous les amis qui comptent pour lui : Louane, Dadju, Ibrahim Maalouf, Heuss l'Enfoiré, Sofiane, Dhurata Dora, Sifax ou encore Fianso ont tous joué un rôle dans sa montée en puissance dans l'industrie musicale.

## L'HOMME DE NOS VIES



21h00



Camille parvient à s'introduire dans l'hôpital psychiatrique où a été internée Oriane. Celle-ci met la main sur son téléphone et découvre qu'Amaury a vidé ses comptes, que sa ligne a été résiliée et qu'il a disparu. Malgré les menaces, Oriane et Camille décident d'unir leurs forces pour le retrouver. De son côté, l'escroc est parti à La Réunion en compagnie de Mathilde. Des découvertes inquiètent Agathe, qui appelle aussitôt sa mère.

## COSTA RICA - ALLEMAGNE



21h00



Le Japon et le Costa Rica n'ont pas eu les faveurs du tirage au sort, versés dans le groupe E avec l'Espagne et l'Allemagne qu'ils affrontent respectivement pour cette dernière journée de la phase de poules. En 2018, les Japonais avaient réussi à se sortir de leur groupe en prenant la deuxième place derrière la Colombie et avaient même mené 0-2 devant la Belgique en 8e de finale avant d'être ramenés à la raison par les Diables rouges (3-2). Quarts de finalistes en 2014, battus aux tirs au but par les Pays-Bas, les Costaricains avaient fini derniers de leur groupe en 2018....

Web : www.lemidi-dz.com

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65  
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65  
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup>-Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:10
Dohr	12:37
Asr	15:13
Maghreb	17:32
Icha	18:58

46<sup>e</sup> EUCOCO

## LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION DU PEUPLE SAHRAOUI APPUYÉ

La 46<sup>e</sup> conférence de la Coordination européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), prévue vendredi et samedi dans la capitale allemande, Berlin, sera l'occasion pour les participants de dénoncer le sinistre «plan d'autonomie» proposé par le Maroc et réitérer que l'indépendance du Sahara occidental passe uniquement par le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Le représentant du Front Polisario en Europe et auprès de l'Union européenne (UE), Oubi Bouchraya Bachir, a indiqué à l'APS, en prélude aux travaux, que «cette conférence permettra de réitérer la volonté des Sahraouis d'exercer leur droit à l'autodétermination pour l'indépendance du Sahara occidental, et non pas pour l'autonomie. Elle sera également l'occasion de réactiver et d'élargir le mouvement de solidarité en Europe avec la cause sahraouie, ainsi que d'établir un plan d'action et de suivi pour l'année 2023», a poursuivi Oubi Bouchraya.

Selon le diplomate sahraoui, environ 250 personnes devraient participer à cette conférence qui se tiendra sous le slogan : «L'autodétermination pour l'indépendance du Sahara occidental.»

Parmi eux, des représentants de gouvernement, des députés, des observateurs, ainsi que des organisations nationales et interna-



tionales. «Cette édition sera marquée par une participation importante des Pays nordiques comme la Suède, la Finlande et la Norvège, mais aussi de la Grande-Bretagne», a indiqué Oubi Bouchraya, qui annonce, en outre, la présence de l'icône de la lutte pour l'autodétermination et l'indépendance du Timor-Leste, Kay Rala Xanana Gusmao, comme invité d'honneur. Concernant la participation algérienne, et outre le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), une délégation de l'Assemblée populaire

nationale (APN) prendra part à cette rencontre et «transmettra le message de solidarité avec le peuple sahraoui des deux chambres du Parlement».

Une réunion «spéciale» est prévue à cet effet vendredi dans les locaux du Parlement allemand (Bundestag) et rassemblera les parlementaires algériens avec leurs homologues européens présents à la conférence. Durant les travaux de cette 46<sup>e</sup> conférence de l'Eucoco, les participants œuvreront de manière à montrer que le sinistre «plan d'autonomie» proposé par le Maroc n'est en

réalité qu'un plan d'annexion et sera dénoncé à cette occasion. Ils vont, en outre, réitérer leur soutien au peuple sahraoui pour contribuer à la consolidation de la paix dans le monde. Lors des deux jours de travaux, les intervenants auront, également, à aborder plusieurs thèmes, dont la situation des droits humains au Sahara occidental occupé, la souveraineté du peuple sahraoui sur les richesses naturelles de son pays et la consolidation de son État. Selon le président de l'Eucoco, Pierre Galand, l'organisation de cette conférence cette année à Berlin est une façon de «porter le message de solidarité dans les capitales européennes, outre Madrid, et de rappeler les exigences fondamentales du droit international en faveur de ce peuple en lutte pour l'indépendance».

Il avait indiqué, lors de son déplacement à Alger en octobre dernier, qu'à Berlin, il sera question d'«interpeller l'ONU pour assumer ses responsabilités et lui rappeler que jusque-là, elle a échoué et qu'il est temps d'entendre la décision des Cours de justice africaine et européenne, à savoir que le peuple sahraoui est distinct du peuple marocain.»

### ANIE LA RÉVISION PÉRIODIQUE DES LISTES ÉLECTORALES À PARTIR DE DIMANCHE PROCHAIN

«L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a invité, mardi, les citoyens non inscrits sur les listes électorales et ayant atteint 18 ans révolus le 31 décembre 2022, à s'inscrire à partir de dimanche prochain au niveau de la commission communale de révision des listes électorales placée sous son autorité», indique un communiqué de l'ANIE.

«En application des dispositions des articles 62, 63 et 64 de l'ordonnance 21-01 du 26 Rajab 1442 de l'hégire, correspondant au 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, l'ANIE tient à informer les citoyennes et citoyens que la révision périodique des listes électorales de l'année 2022 aura lieu à partir de dimanche 4 décembre au mercredi 14 du même mois», précise le communiqué.

Quant aux électeurs et électrices ayant changé le lieu de résidence, ils doivent se rapprocher de la commission communale de révision des listes électorales au niveau de leur nouvelle résidence pour s'inscrire, munis d'une pièce d'identité et d'une attestation de résidence. Les citoyens, rappelle la même source, peuvent «s'inscrire via la plateforme électronique de l'ANIE <https://services.ina-elections.dz/register>». Les bureaux de la commission communale de révision des listes électorales sont ouverts de 09h00 à 16h30, hormis les vendredis, a noté l'ANIE. Quant aux citoyens résidents à l'étranger, «ils doivent se rapprocher des représentations diplomatiques ou consulaires pour leur inscription conformément aux mêmes modalités», a-t-on ajouté de même source.

### L'ANCIEN JOURNALISTE À LA RADIO ALGÉRIENNE BARHOUM BOUDJEMAA N'EST PLUS



«L'ancien journaliste à la Radio algérienne, Barhoum Boudjemaa, est décédé à l'âge de 75 ans des suites d'une longue maladie», a-t-on appris mercredi auprès de la Radio. Le défunt, un des journalistes pionniers de la Radio nationale, s'est distingué vers la fin des années 1960 grâce à sa voix unique dans la présentation du journal. Le regrette a également contribué à la formation de plusieurs générations de journalistes de la Radio. Le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani a présenté, en cette douloureuse circonstance, «ses sincères condoléances et sa compassion à la famille du défunt et à l'ensemble de la corporation, priant Allah Tout-Puissant de le gratifier de Sa sainte miséricorde et de prêter à sa famille patience et réconfort.»

### AMAR EZZAHI, LÉGENDE DU CHAÂBI QUI A MARQUÉ ARTISTES ET FANS

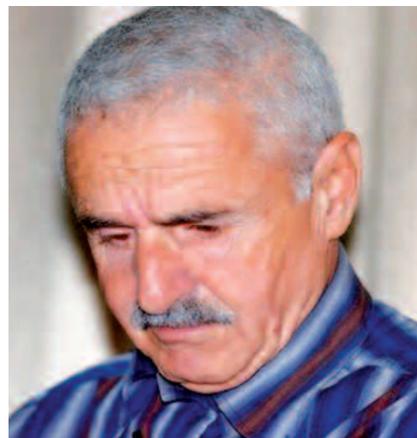
Le maître de la chanson Chaâbi, Amar Ezzahi, disparu en 2016 à l'âge de 75 ans, aura légué une œuvre musicale exceptionnelle par sa richesse et sa diversité durant ses 50 ans de carrière.

Réputé pour sa discrétion, et ses grandes valeurs humaines, Amar Ezzahi, Amar Aït Zaï de son vrai nom, a débuté sa carrière à la fin des années 60.

Disparu le 30 novembre 2016, «Cheikh Leblad» comme l'ont surnommé ses innombrables fans, aura légué une œuvre musicale empreinte d'un «style» particulier, et composée essentiellement d'enregistrements de fêtes familiales qu'il avait choisi d'animer exclusivement depuis sa dernière apparition sur scène, en 1987.

De la chansonnette avec les textes du compositeur Mahboub Bati, jusqu'aux pièces du Melhoun (poésie populaire) dont il exhume les trésors, Ezzahi aura imposé un style fait d'improvisations, de virtuosité musicale et d'interprétation qui lui vaudra le surnom de «Soltane Lehwa» (Roi des airs musicaux).

«Soltane Lehwa» aura surtout contribué à ouvrir le chaâbi sur d'autres genres, musique classique, bande originale de film et même variété française font leur apparition dans ses morceaux avec une sonorité locale. Dans un des rares entretiens accordés au regretté Hamid Kechad de la Radio



algérienne à la fin des années 1980, Amar Ezzahi avait fait part de son goût prononcé pour la musique andalouse et la musique classique universelle, des genres qu'il a réussi à intégrer harmonieusement à sa propre vision du chaâbi appuyé par des textes, parfois rares, de grands poètes.

De grands noms de la musique Chaâbi, à l'image de Mehdi Tamache, Abderrahmane El Kobi, Abdelkader Chaou, ou encore Kamel Fardjallah considèrent Amar Ezzahi comme un artiste qui a sublimé les bases de ce genre tout en restant modeste et populaire.